FEUILLETON DE L'ABEILLE.

NOUVELLE-ORLEANS, 8 MAI 1861.

UN TELEGRAMME,

COMEDIE EN L'AIR

VIII (suite)

[illegible] à être remis au instant de l'émotion [illegible], M. Durand continua la lecture [illegible] dépêche télégraphique qu'il lui semblait [illegible] attribuer qu'à sa femme

[illegible] Au moment solennel de [illegible] destinée aux flots sur le navire [illegible], il me reste une prière à [illegible]. Tu connais mon caractère; tu sais [illegible] est ombrageux en matière de sen[illegible] je suis jalouse [illegible], ne bien! je l'avoue, je suis jalouse [illegible] ton affection. Promets-moi donc de ne [illegible] jamais me remplacer dans ton cœur. Si cela [illegible] arrivait, j'en mourrais de chagrin!"

[illegible] les femmes! les femmes!... Quel [illegible] de sentiments les plus contradictoires! [illegible] trompé, et c'est justement ce moment [illegible] pour me défendre de la trom[illegible] à mon tour. J'ai connu des bouteilles d'en[illegible] étaient certainement moins troublées que [illegible] ces têtes de femmes. Continuons.

[illegible] dans la mauvaise humeur risquait jamais [illegible] emporter dans ton esprit sur l'indulgence [illegible] je réclame, rappelle-toi les circonstances [illegible] en ma faveur. J'ai été mariée, [illegible] jeune, tu le sais, à un homme que j'esti[illegible], mais qu'une femme tant soit [illegible] aimer."

[illegible] cela une circonstance atté[illegible] Toujours la même bouteille à l'encre!

[illegible] concentrer dans mon cœur tout ce [illegible] de sensibilité. Con[illegible], il fallait bien que ce trop [illegible] explosion, il fallait bien que [illegible] tout l'âme qui [illegible] avec elle. Je l'ai trouvée [illegible] je te quitte. Qu'y [illegible], puisque je suis majeure [illegible] demande!"

En effet, tout cela est enfantin à force de [illegible], s'écria M. Durand avec une ironie [illegible].

[illegible] est inutile que je signe ce télégramme, [illegible] ne peut y avoir le moindre doute quant [illegible]. Des secrets qu'il [illegible] rester d'ailleurs entre toi, [illegible] je vais accou[illegible] au bout du monde.

[illegible] encore une fois, mon excellent ami [illegible] que j'adore est là qui m'attend, [illegible] pour la vie.

Le visage de M. Durand avait passé alterna[illegible] par toutes les nuances de l'arc en ciel [illegible] continuait cette lecture. Enfin, [illegible] arrêté du blême au blafard quand il [illegible].

En vérité! s'écria-t-il alors en se tenant la [illegible] deux mains, je ne suis pas fou ou ce [illegible], du moins la presque certitude de [illegible] Ma femme!... ma Virginie!... [illegible] que je n'ose pas dire [illegible] que je croyais à [illegible] sa vertueuse famille!... se [illegible] en m'en évant dix mille [illegible] Quel titre de confiance!... Oh! mais [illegible] il y a des lois... des [illegible] gendarmes... Je vais donc [illegible] compétente. Les scélérats [illegible] Dieppe. Il en [illegible] apprehende! [illegible] chargés de chaînes à Paris! [illegible] des sapp ces [illegible] sur la paille humide des ca[illegible] mille france!

[illegible] de la sorte contre les cou[illegible], M. Durand se rendit promptement à la [illegible] de police.

IV

Auriez-vous, dit M. Durand au concierge de la préfecture, auriez-vous l'exquise bonté [illegible] de m'indiquer le bureau des récla[illegible].

[illegible] cinquième cour, troisième voûte, quatrième [illegible] étage, No 137, répondit ce [illegible].

—[illegible] les grâces, monsieur, dit M. Durand [illegible] les traditions de [illegible] au bureau indiqué, il frappa [illegible] fois sans que personne ré[illegible] entrer, il se mêla [illegible] un employé qui continua [illegible] revenu, [illegible] occupé.

[illegible] M. Durand d'une [illegible] Monsieur! [illegible] Monsieur!!!

Les points d'exclamation indiquent le gros[illegible] progressif de la voix de M. Durand, [illegible].

[illegible] ne savait toujours pas si M. Du[illegible] avait affaire à [illegible].

[illegible] tête, enfin rien [illegible] le protend manie [illegible] entendre ces mots d'une voix grave et [illegible].

—[illegible] l'heure?

M. Durand attendit, puis, au bout de vingt [illegible] minutes, il se permit cette observation [illegible].

—M[illegible], j'aurai l'honneur de vous faire remarquer que le temps s'écoule.

—[illegible]

—Et [illegible] je retarde encore on ne pourra [illegible].

—Qu'est-ce que vous venez donc réclamer?... une [illegible]

—P[illegible]

—Un porte-monnaie?... un porte-cigares?... [illegible] une montre?... une jumelle?...

—Hélas! bien autre chose!

—Des billets de banque, peut-être?

—Oh, monsieur, dix billets de banque!

—Dame! la somme est *conséquente*!... Et de [illegible] avez-vous égaré cela?

—Je ne l'ai laissé nulle part, monsieur, c'est [illegible] dans mon secrétaire, [illegible]. Faites-les-moi rendre, je vous [illegible] jusqu'à la fin de mes [illegible].

—Gardez votre bénédiction, mon brave hom[illegible] de recevoir une gra[illegible] du public.

—[illegible], ne parlons plus de récom[illegible]; je rends hommage à la délica[illegible] du sentiment qui vous fait refuser mes bénédictions, mais n'importe! faites-moi ren[illegible].

—Vous savez donc où elle est?

—[illegible], elle est à Dieppe entre les [illegible] de ma femme.

—Vous voulez qu'une femme ne peut pas [illegible] mari sa femme, ou [illegible] père son fils. Ce [illegible] choses-là que [illegible].

—[illegible] Mais il y a un com[illegible]

C'est différent. Le complice payera pour [illegible].

Ma femme m'a volé ma caisse, ce complice m'a volé ma femme, et tous deux vont voler.....

—Alors quel galimatias faites-vous là. Tous les deux vont voler, dites-vous? Mais vous disiez [illegible].

—Voler à l'étranger, entendez.

—Ah! bien, très-bien!

—Comment, très-bien? Ce langage a lieu de me surprendre dans la bouche d'un homme [illegible] placé. C'est très mal que vous de[illegible].

—Auriez-vous, par hasard, la prétention de me [illegible] des leçons d'élocution?

—Non, assurément, monsieur; mais.....

—Il n'y a pas de mais!..... Silence!.....

En [illegible] moment qu'il s'agit d'un vol [illegible] ce ne me regarde pas.

Ne [illegible] pas dans le bureau des ré[illegible] comme on me l'a indiqué!

—[illegible] des réclamations d'objets [illegible]. Nous ne tenons pas de femmes ici. Adressez-vous à qui de droit: Bureau des [illegible], troisième voûte, quatrième [illegible] corridor, pas de numé[illegible] sixième porte à gauche.

M. Durand se hâta de suivre l'itinéraire qu'on [illegible] malheureusement, dans son trouble, [illegible] à la dixième porte du corri[illegible] droite et non pas à gauche. Il en[illegible] une vaste pièce où il aperçut plus [illegible] passablement hétéroch[illegible] costume, de langage et de figure, qui [illegible] leur tour pour parler au chef [illegible] Le garçon fit mettre M. [illegible] de la file.

Ah! mon Dieu, que de monde! se dit-il. Est-ce [illegible] tous ces pauvres diables auraient été trom[illegible] par leurs femmes? C'est bien possi[illegible]. Mais avec tout cela mon tour n'arrivera jamais en temps utile, et les misérables délin[illegible] auront regagné de Dieppe!

Son tour arriva cependant, et même assez vite.

—Que voulez-vous? demanda-t-on brusque[illegible] à M. Durand, lorsqu'il se trouva enfin devant la grande table chargée de petites cartes et de métaux, [illegible] près de laquelle étaient assis le chef et son secrétaire.

La vue de ces objets intrigua fort M. Durand.

—Grand Dieu! pensa-t-il, est-ce qu'on dé[illegible] aux maris qui sont dans [illegible] que moi?..... ce serait assez dé[illegible].

[illegible] cette réflexion *in petto* avait em[illegible] M. Durand de répondre.

—Allons, voyons, dépêchons! reprit le chef de bureau. Qu'est-ce que vous voulez? Est-ce un permis de se [illegible] d'orgue de Barbarie?

—Dans cette circonstance, je ne dis pas, répondit naïvement M. Durand, l'orgue de Barbarie est partout bien charmant, mais, pour le moment, je vous avoue, monsieur, que je n'y [illegible].

—Est-ce que vous voulez donc un permis forain d'arracheur de dents?..... de vendeur de crayons, de vendeur ou de pommade?..... de [illegible], de guitariste, de harpiste, d'équi[illegible] ou d'avaleur de sabres!..... de dompteur d'animaux féroces!..... de jongleur!..... de marchand d'allumettes ou de légumes!..... d'éleveur de serins, de chiens ou de lapins savants!..... de chanteur de complaintes!..... de joueur de vio[illegible] ou de clarinette!..... d'éleveur de couleuvres!.....

—Des couleuvres?..... interrompit M. Durand [illegible] Ah! certes, j'en ai avalé une bien grosse aujourd'hui!

—Allons, alors le chef de bureau à son secrétaire, délivrez à cet homme une carte d'avaleur de couleuvres. Passons à un autre.

—Mais, monsieur, permettez-moi de vous le dire, avec tout le respect que je vous dois, se hâta d'objecter M. Durand, je suis resté tout abasourdi à l'audition des offres, fort obligeantes du reste, que vous m'avez fait l'insigne honneur de m'adresser, mais ce n'est point tout cela qui m'amène. Je viens au sujet de ma femme.....

—De votre femme! Que ne le disiez-vous tout de suite? Elle veut dévorer des poulets crus, manger des cailloux et se faire casser de grosses pierres sur la poitrine?

—Mais non, monsieur.

—Une femme géante, alors?

—Non, monsieur.

—Une naine, en ce cas?

—Pas davantage. Taille ordinaire.

—J'entends. Une femme sauvage?

—Hélas! monsieur, pas assez sauvage, à ce qu'il paraît, puisqu'elle m'a indignement trompé... le malheureuse, et c'est justement là ce qui m'amène.

—Nous ne donnons pas de permis de ce genre, mon brave homme: ce serait inutile. Ces dames s'en passent parfaitement. Adressez-vous ailleurs.

—Ou cela?

—Dans le corridor, la porte en face.

M. Durand ne se le fit pas répéter; il courut au bureau d'en face, et cette fois il s'adressait bien!

À continuer.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés hier

Brick A A [illegible]
Goélette M[illegible]
[illegible]
[illegible]

Arrivés hier.

Steamship [illegible]
Navire [illegible]

☞ Pour les bateaux à vapeur [illegible]

Au bas du fleuve.

Navire [illegible]
Goélette [illegible]
Virginia A[illegible]

Steamboats partant aujourd'hui.

RIVIERES

Riv Rouge—W B [illegible] ... 5 P M
Riv Rouge—P F [illegible] ... 5 P M
Opelousas—N[illegible] ... 5 P M
St Louis—Empress [illegible] ... 5 P M
Riv Ouachita—[illegible] ... 5 P M

RAIL ROAD PONTCHARTRAIN

Mobile—Bateau de la malle ... 8 A M
Covington—Pamlico, Hoffman ... 10 A M

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 7 mai 1861.

Reçu: 183 [illegible] de Texas et 153 [illegible] vaches [illegible]

Bœufs de l'Ouest, par lb, 1re qualité	8	@ 9
[illegible]		
[illegible] du Texas, par tête, 1re qualité	25 00	@ 35 00
[illegible]	14 00	@ 20 00
Veaux	6 00	@ 9 00
Moutons, 1re qualité	4 00	@ [illegible]
[illegible] inférieure	2 75	@ 3 50
Porcs (de l'Ouest) par 100 livres	6 00	@ 7 50
Vaches laitières, par tête, 1re qualité	45 00	@ 60 00
[illegible]	30 00	@ 40 00

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,

Mardi soir, 7 mai.

La demande de coton a encore été calme. Les ventes sont d'environ 700 balles.

Middling, 10¾ @11 cts

TABAC—Rien.

SUCRE ET MÉLASSE—Aucune transaction digne de remarque.

FARINE—1800 barils dont 425 sans marque à [illegible] ditto et de superfine à $4 75, 200 de superfine à $5, 200 à $5 15@5 25, 175 à $5 35@5 50, 50 d'extra à $6 20, 75 cts de choix à $6 50 le baril.

MAIS—4000 sacs dont 3500 de mélangé jaune en [illegible] à 45 cts et 1000 de blanc en deux lots, à 60 cts le boisseau.

AVOINE—Environ 512 sacs de St-Louis, y compris [illegible] à 40 cts le boisseau.

PORC—[illegible] barils de mess à $21 et 200 à $21 le baril.

BACON—[illegible] d'épaules à 8½ cts et 25 de plats côtes ribbed à 11 cts la livre.

CAFE—Rien.

FRET—Les navires anglais prennent des compléments de fret (coton) pour Liverpool aux taux au-dessus.

POUR JEFFERSON, TEXAS ET LA RIVIERE ROUGE—Ce soir, à 5 heures, l'élégant bateau à vapeur W. BURTON, partira pour tous les points mentionnés plus haut. Son capitaine est F. A. BUSSAT, avec M. James [illegible] au bureau, [illegible] par M. J. J. Compère.

POUR OPELOUSAS—Le joli steamer NINA SIMMES, capitaine G. E. Louallier, partira aujourd'hui [illegible] pour la région des Opelousas. [illegible] les passagers et le fret [illegible] "Simmes" [illegible] personne ne [illegible] registre, a de le patronner.

AMUSEMENTS.

THEATRE DE L'OPERA.

Jeudi 9 mai 1861.

Bénéfice de M. CABEL.

Première représentation de

SI J'ETAIS ROI,

Opéra en 3 actes d'Adam.

On commencera par

LE SERMENT D'HORACE,

Vaudeville en 1 acte.

☞ On commencera à 7 heures.

MADAME THIERRY,

au coin du Chemin du Bayou et Derbigny—S'adresser dans le jardin.

Ayant une grande variété de fleurs fines prendra les commandes de bouquets pour mariages et fêtes, expédiera pour la campagne. [illegible] aussi un superbe assortiment de rosiers, [illegible] arbustes à des prix réduits. [illegible] les ordres pour faire les jardins. 23sep—ao15jn

TAMBOURY & CO,

Marchands commissionnaires en général,

—IMPORTATEURS DE—

Vins, eaux-de-vie, liqueurs, sardines, huiles, &c.

Dépôt de Château de Pottets, [illegible], Château Margaux, d'Arche, Durand, &c.

No 87, rue Royale,

Entre Conti et St-Louis

J. AVET. P. AVET.

AVET, Frères.

GROCERS

Aux blue stores,

Encoignure Bienville et Vieille Levée,

ONT annexé leur nouveau magasin, Nos 17, Front-Levée et 60, Vieille-Levée, à leurs magasins Nos 54, 56, 58, Vieille-Levée, et ils ont constamment en mains un bon stock de groceries, aux prix les plus bas [illegible]

FREDERIC AVET,

(Ci-devant de la maison Avet Bros.)

Marchand de Groceries en gros et Commissionnaire,

RUE DE LA VIEILLE LEVEE No 59

entre Conti et Bienville,

NOUV.-ORLEANS

MORUE MORUE—200 caisses morue de choix en bon état,

30 d tambours morue, en magasin et à vendre par
FRED. AVET,
Rue Vieille Levée, Nos 59 et 61,
entre Conti et Bienville.

SPECIALITES DU DOCTEUR VERGÉ.

DÉPURATIF, Pommade, Injection, Poudres et Sirop [illegible] du Dr Vergé.

Ces médicaments, dont les bons résultats de toute nature et les guérisons [illegible] maladies syphilitiques et de la peau, sont radicalement guéris par l'emploi des médicaments du docteur Vergé.

Ces spécialités seront données selon le cas; s'adresser à F. LACAUSSADE, Pharmacien, Encoignure Orléans et Bourbon.

☞ S. Dépôt de tous les médicaments français paten[illegible]

MANUFACTURE DE CHOCOLATS

MAISON FONDEE en 1850. —MUE A LA VAPEUR— CAFE TORREFIE à la vapeur.

D. LOPEZ,

85, rue de Chartres, 85.

CETTE maison qui ne compte pas moins de 11 années d'existence, et qui dès son ouverture a été patronée par l'élite de la population orléanaise, se recommande au public par l'excellence des produits qui sortent de ses ateliers.

La vue de l'usine seule serait un sûr garant pour le public de ce que peut faire un pareil établissement, si à côté de cela ne venait s'ajouter encore des machines spéciales construites d'après les propres plans de M. Lopez, l'excellence des matières premières employées à la fabrication, et enfin les connaissances qu'il a acquises dans ce genre d'affaires, voilà les bases sur lesquelles repose cette maison et qui lui permettent de défier toutes rivalités.

Afin de prévenir les erreurs que le public pourrait commettre, M. Lopez croit devoir rappeler qu'il n'a pas d'autre manufacture que celle qui se trouve

rue de Chartres, encoignure Conti,

et que tous les chocolats qui sortent de chez lui portent son nom sur les tablettes. 1av—

Jour de départ, JEUDI 9 mai, à 5 h. P. M.

Pour Grand Ecore, Natchitoches, Tiger Island, St-Maurice, Taverows, Montgomery, Durand's Boxtown's, Pembenhaber's Cairo River, Coelle, Alexandrie, Norman's, Barbin's et tous les ports intermédiaires. Le RAPIDES, fin marcheur, capt. J. C. Dowty, C. J. Barstow, commis, partira le 27 courant pour les susdits ports. Pour fret, s'adresser à bord.
J. G. ARNOLD,
30avril Agent pour les annonces.

RIVIERE ROUGE.

Jour de départ JEUDI, 9 courant, à 5 h. P. M.

POUR JEFFERSON, Smithland, Benton, Port Caddo, Swansons Landing, Alaln, Shreveport, Grand Bayou, Campté, Grand Ecore, Alexandria, Normans, Barbin's et tous les ports intermédiaires, le bateau entièrement neuf et fin marcheur, COMET, capitaine W. V. Harrell, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
J. G. ARNOLD,
7mai agent pour les annonces.

Paquebot régulier entre la Nouvelle-Orléans et les Opelousas.

Départs tous les MERCREDIS et SAMEDIS.

Le beau bateau à vapeur NINNA SIMMS, capitaine G. E. Louallier, partira tous les mercredis à 5 heures de l'après-midi, prenant du fret pour Old River, Simmsport et tous les points intermédiaires sur l'Atchafalaya.

Le beau et rapide steamer ANNA PERRET, capitaine James Capps, partira tous les samedis à 5 heures, prenant du fret pour les ports ci-dessus.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou aux consignes, agents desdits bateaux.
QUEYROUZE & LANGSDORFF,
3 et 4, rue St-Louis.
J. G. ARNOLD,
30 avril Agent pour les annonces.

Partant tous les jeudis à 5 h. P. M.

LIGNE hebdomadaire de la malle des Etats-Unis pour Vicksburg.—Le magnifique paquebot à vapeur de la malle GEN. J. A. QUITMAN, capitaine J. M. White, partira pour Carollus Landing, Ashton, Pilcher's Point, Skipwith, Lac Providence, Goodrich, Landing, Milliken, Bend, Duckport, Vicksburg, Warrenton, New Carthage, Grand Gulf, St-Joseph, Rodney, Waterproof, Natchez, Fort Adams, confluent de la Rivière Rouge, Tunica, Morganza, Pointe Coupée, Bayou Sara, Port Hudson, Baton-Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et toutes les stations intermédiaires comme ci-dessus.
J. G. ARNOLD agent pour les annonces.

☞ On prend le fret pour toutes les stations sur le Sunflower et le Yazoo, où il est réembarqué sur de plus petits bateaux. 30 avril

PARTANT PROCHAINEMENT.

LE paquebot régulier, HOMER, partira comme ci-dessus pour Jefferson, Smithland, Benton, Port Caddo, Swans Albany, Shreveport, Grand Bayou, Coneatta, Campte, Grand Ecore, Alexandrie, Normans, Barbin's et tous les points intermédiaires sur la Rivière Rouge. Il est commandé par le capitaine bien connu, J. W. PARSONS, avec R. V. Lossy commis attaché au bureau. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
27 av. J. G. ARNOLD, agent pour les annonces.

Pour la Havane directement.

Partira de la Nouvelle-Orléans, tous les 8 et 22 de chaque mois, portant la malle des Etats-Unis, l'excellent steamship HABANA, doublé et cheville en cuivre, capitaine J. H. McConnell, partira de son wharf au pied de la rue St-Joseph. Pour fret ou passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser chez
PUIG BROTHERS,
1er jan—1 an No 37 rue de la Douane

POUR LA HAVANE, directement

Départ de la Nlle-Orléans, le 13 et le 28, à 8 heures A. M.: départ de la Havane, le 8 et le 24, à 4 heures P. M., ou chaque mois.

POUR LA HAVANE, directement—Le beau steamship GENL MIRAMON, commandant [illegible], partira de son wharf, au pied de la rue St-Joseph, Premier District, avec les malles des Etats-Unis et des passagers. Pour fret ou passage (excellents emménagements), s'adresser à
J. ACEBO,
ou à A. COSTA,
7fev— Rue de la Douane, No 16.

Pour Galveston et la Baie de Matagorda.

Jour de départ DIMANCHE 12 MAI, à huit heures du matin

POUR GALVESTON ET la BAIE DE MATAGORDA—Ligne de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans et le Texas.—Le bateau à vapeur [illegible] en cuivre CHARLES MORGAN, capitaine [illegible] partira comme il est dit [illegible] Le fret pour Lavaca sera délivré au wharf à Port Lavaca [illegible] par baril et libre de [illegible]

Pour fret ou passage (excellents emménagements) s'adresser à J. C. HARRIS, directeur, rue du Camp No 57

Brazos Santiago.

Jour de départ DIMANCHE, 12 MAI, à 8 h. A. M.

POUR BRAZOS SANTIAGO.—Ligne de la Malle des Etats-Unis de la Nouvelle-Orléans et de Brazos Santiago.—Pour Brazos Santiago via Indianola et Lavaca [illegible] le steamer ARIZONA commandant R. N. Smith, ainsi qu'il est dit plus haut, avec les malles des Etats-Unis. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagements, s'adresser à bord ou à
J. C. HARRIS Directeur, 57, rue du Camp
L'A[illegible] prendra le fret vendredi 10 du courant [illegible]

Pour Galveston seulement.

Jour de départ JEUDI 9 mai à [illegible] heures A M.

Le steamship GALVESTON, neuf [illegible] partira comme [illegible] Pour passage seulement [illegible] s'adresser à bord au pied de la rue [illegible]
J. C. HARRIS, Directeur, rue du Camp No 57.

POUR LE HAVRE—Le navire américain ASSYRIA, fin voilier et de première classe, capt. De Witt, ayant à peu près grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 500 balles de coton, s'adresser à
CAMMACK & CONVERSE
Rue Carondelet, No 35.

Pour passage d'entrepont (excellents emménagements) s'adresser au capitaine, à bord, poteau 45 3me District.

POUR LE HAVRE—Le navire OTTENBERG, fin voilier et de première classe, capitaine Weeks, prend un chargement et partira incessamment. Pour fret de coton, s'adresser à
BAXTER LOVELL & Cor.

Pour passage (excellents emménagements, chambres et entrepont) s'adresser au capitaine, à bord, poteau 58 [illegible] District.

TOILES. TOILES.

GIQUEL & JAMISON,

126, rue du Canal

VIENNENT de recevoir d'Europe, un assortiment complet de toiles en tous genres, telles que: Toiles à draps 12/4 Cretonne et d'Ecosse. Toiles à chemises, d'Irlande et Courtrais, Damassé pour tables 8-4, 8/4, 10/4, Serviettes damassées de toutes qualités, Serviettes, toile bords en couleurs, Coutil fil, blanc et en couleur, Toiles à torchons et à matelas, Bas et chaussettes fil, &c &c.
GIQUEL & JAMISON,
15 mars 126, rue de Canal

CITY HOSPITAL.

(Exclusivement pour la picote.)

PAR LE

DR. O. ANFOUX:

Rue des Champs-Elysées, entre Joséphine et Soulalie.

POUR ADMISSION

S'adresser à l'Hôpital, rue des Champs-Elysées, ou au No 70, rue Baronne 5nov—6m

Matériaux pour constructions, briques et bois de chauffage.

V. DEMORUELLE,

Au Vieux-Bassin, coin Toulouse et Franklin.

A CONSTAMMENT en main des matériaux pour construction, tels que: CHAUX, SABLE BLANC ET JAUNE, CIMENT, PLATRE DE PARIS, BARDEAUX, LATTES, MERINS. Aussi: BRIQUES A FEU anglaises, françaises et américaines, et du BOIS DE CHAUFFAGE de toutes qualités.

☞ Les ordres de la campagne seront remplis avec soin et promptitude. 11jul—

Mlle LEONTINE,

Ex-première demoiselle en robes de Mme P. ALBERT,

84, Rue Royale, au premier.

A l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle qu'elle continue à s'occuper de la confection de Robes en tout genre. Honorée du patronage des dames de la ville et de la campagne, elle s'appliquera, comme par le passé, à la justifier par son exactitude et le goût des articles qui sortiront de ses ateliers.
1déc—6m.

EN magasin et à vendre par le soussigné—
vins—50 barriques Vin rouge Bergasse, 50 do Ecndol,
25 barriques vin rouge pour famille,
1500 caisses vin rouge St-Julien, Ht Brion, Ch. Latour,
300 do vin blanc Haut Sauterne et Ch. Rieussec,
200 do muscat de Frontignan, Noilly, Prat & Co,
9 do do supérieur,
150 do vermouth Noilly, Prat & Co,
20 do do mousseux,
Liqueurs—80 caisses cassis Noilly, Prat & Co,
40 caisses punch au rum do
25 do ratafia de cerises do
50 do liqueurs assorties
10 do eau verte
Salaisons,—250 caisses cornichons, capres fines, variantes, olives farcies, olives
Amandes, 100 balles du Languedoc, coque tendre
Huile, 700 paniers Piaguiol, en grandes et demi bout.
Fruits—80 caisses fruits au jus—25 caisses fraises au jus—25 do fruits à l'eau de vie—50 do cerises à l'eau de vie,
Damejeannes—400 de 1, 2, 3 et 5 gallons,
Bouteilles—100 paniers, 22 onces et 60 caisses bouteilles à Cognac,
Parfumerie, etc—7 caisses pommade à la rose, au jasmin, à la tubéreuse, à la fleur d'oranger,
1 caisse huile à la cassie, à la rose, à la tubéreuse, à la fleur d'oranger.
1 caisse contenant 200 douzaines savon de guimauve, rose et blanc, à la pâte d'amande, etc et 11 douzaines eau Dentiphile de Magenta (eau de toilette)
55 estagnons eau de rose—50 do eau de fleurs d'oranger,
160 caisses eau de fleurs d'oranger.
Savon—400 caisses savon bleu, vif recuit,
Couserves—50 de conserves tomates.
PAUL JUGE & FASSY,
16mars 27, rue St-Louis.

HUILE, VINS, &c—
[illegible] paniers huile 22, 21 et 11 onces,
5 [illegible] caisses vin blanc et rouge,
1000 do fruits et cerises à l'eau de vie,
400 barriques vin blanc et rouge, à vendre par
PIAGGIO & VIOSCA, JR,
27 mars No 62 et 64, rue Vieille Levée.

EN débarquement du navire Résolute de Bordeaux
50 caisses de 12 bouteilles, Haut Sauterne,
100 do 12 do St-Julien, Médoc,
150 do 12 do St-Estèphe, do
100 do 12 do Cantenac, do
20 barriques Camblanes,
20 do Quinsac,
5 balles de 10.000 bouchons fin réguliers,
6 futailles de 20 sans bouchons réguliers No 5,
2 do 20 do do demi longs, très fins No
4 do 20 do do réguliers No
1 do 24 do do très fins pour ½ bout.
vendre par CHAPDER & NEE,
15fev 147 et 149, rue Royale

A L'ENTREPOT—100 paniers huile, 75 caisses muscat, 100 caisses vermouth, 100 caisses savon, et à vendre par
PAUL JUGE & FASSY,
11avril 27, rue St-Louis

TRUFFES et Pâtés truffés—500 demi boîtes truffes [illegible] du Périgord; 1,000 quarts boîtes pâtés [illegible] assortis,
A vendre par S. D. GRATIAA & Co
[illegible] 58, rue Douane

GRAINES—FICELLE &c—
150 barils graines de Canaries,
100 sacs graines de lin,
10 boucauts ficelle,
50 sacs noisettes,
150 caisses amandes sans coques,
150 sacs amandes,
15 caisses manne, à vendre par
PRAGGIO & VIOSCA, JR,
[illegible] No 62 et 64, rue Vieille Levée.

CIGARES de la Havane—Les soussignés ont constamment en magasin un fort stock, bien choisi, de cigares de la Havane qu'ils importent directement. Ces cigares sont des premières marques, telles que Retiro, Globo, Gutierres, Meridiana, Cervantes, American Flag, Black Warrior, Intimidad, Rosa del Bejucal, Veneciana, Emperatriz Eugenia, Flor de Folgueras, Aeronautica, Washington, El Sol, à vendre par
CABALLERO & BASUALDO, rue Vieille Levée, 46, entre Douane et Bienville.

EN débarquement du navire Jein Willis, arrivé de Bordeaux,
100 barriques vin rouge Cantenac Médoc,
100 do vin rouge Grand St-Lambert,
20 caisses kirsch Edmond Pernod,
8 caisses de 25 paniers anisette extra de Chauvet Ste.
A vendre par X. LAMBERT,
4avril 52, rue des Magasins.

EAU-DE-VIE—
20|4 pipes Edouard Simon, Cognac 1815
20|8 " "
30|8 " Henry Jacques " 1820
20|8 " "
2 1|4 " Jean Hiss, 4me preuve
2|8 "
A vendre par B. BORDELOIS,
[illegible] 21 rue Conti

PETITS POIS—5 caisses de 50 boîtes petits pois de Briant.
caisses de 100|2 boîtes petits pois verts de Briant.
5 do de 50 boîtes petits pois do de Salles.
20 do de 100|2 do do do
10 do de 100|2 de do do au beurre.
En magasin et à vendre par
HENRY VALETON & CO,
[illegible] 27, 29 et 31, rue Bienville

RIZ CAROLE—Venant d'être reçu—100 sacs riz créole, à vendre par
FRED. AVET,
Rue Vieille Levée, Nos 59 et 61,
3 avril—15f entre Conti et Bienville.

VERMOUTH—500 caisses de la marque Reden & Co en magasin—
A vendre par S. D. GRATIAA & CO,
May No 58, rue Douane.

CIGARES DE LA HAVANE—Un assortiment de demi Regalia et de Regalia moyens, Presses, Regalia de Londres, Regalia Britanica, Londres, Conchas, Especiales, Regalia Elegante, Cazadores, Operas, Bresones, Bohemianes, Comerciantes Imperiales, Millar et plusieurs autres classes des meilleures marques, en magasin et à vendre par
CABALLERO & BASUALDO,
Rue Vieille Levée, No 46, entre Douane et Bienville.
May

CHAMPAGNE Charles Farre—300 caisses de ce vin renommé consistant en Sillery Cabinet et Impérial grandes, demies et quarts de bouteilles.
A vendre par S. D. GRATIAA & Co,
May No 58, rue Douane.

C. A. BARRIERE & FRERE,

130, rue du Canal,

Bâtisse Touro.

VIENNENT de recevoir par les derniers arrivages d'Europe leur assortiment de marchandises de printemps, comprenant—
ORGANDIES IMPRIMEES RICHES,
JACONAT
PERCALES
PIQUE
GRENADINES
Des genres les plus récents et les plus recherchés.
TOILES d'Irlande et Française pour chemises, à draps, damassées et ouvrés.
NAPPES et SERVIETTES damassées.
RIDEAUX mousseline et bobinet.
GRAND ASSORTIMENT D'ARTICLES DE MENAGE.
ASSORTIMENT COMPLET DE BONNETTERIE ANGLAISE.
—Aussi—

Marchandises pour Habitations

KENTUCKY JEANS, LINSEY,
LOWELL, ETOFFES rayées,
Des meilleures fabriques du Sud.
COUVERTURES FRANÇAISE et ANGLAISE, &c., &c.

Qu'ils vendent à aussi bas prix, que les mêmes marchandises peuvent être vendues dans les autres maisons. Ils invitent respectueusement les acheteurs à venir examiner leur stock. 25fév

MAISON J. J. ALBERT,

33, rue de Chartres 33,

Chapellerie Fashionable.

Articles Civils et Militaires,

Importation directe de France.

LE soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages du Havre, l'assortiment le plus varié et le plus beau qui ait encore été importé, savoir:

Chapeaux de Soie, montés sur soie, garniture adhérente remarquablement légers.
do dito Windsor, *montés sur liège*, imperméables à la transpiration.
do de Casimir et Castor apprêtés de toute couleur.
do de Feutre souples, de toute forme et de toute couleur.
do de Castor souples d'une finesse et d'une légèreté extrêmes et de toute couleur.
do Magenta, Andaloux et Solferino, articles tout nouveaux,
do de Paille de toute espèce doublés en soie.
do et Casquettes de tout genre pour enfants.
do d'habitations, Mammacks, Campêches et Panamas,
do d'Amazones de tout genre,

Il fait sur commande et à la mesure exacte de la tête: Képys pour militaires de tout grade et tels que les portent les différents régiments de la garde Impériale de France.

Comme par le passé les fashionables de la ville et de campagne pourront commander chez lui toute espèce de coiffure à la mesure exacte de la tête, d'après le conformateur; ces chapeaux seront faits par les meilleurs ouvriers qu'il a amenés de Paris,

LES MARCHANDS DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE trouveront toujours chez lui l'assortiment le plus vaste de chapeaux et casquettes à des prix très modérés.

—EN DRAWBACK—

Chapeaux souples gris pour l'exportation, en caisses et par douzaines.
J. J. ALBERT,
33, rue de Chartres

MAISON DREZ,

CHAPELLERIE FRANCAISE

Articles Civils et Militaires,

61, rue de Chartres.

Képys militaires de tous grades, faits sur ordre et à la mesure exacte de la tête, prise par le conformateur.

Chapeaux de soie de tous genres, adhérents, tyran quables par leur légèreté;
Castors noirs, superbes;
Souples Shamees et enfans de tous genres, Maures Victoria, Thiset, Menlow, castors bruns et gris,
Crickets master piece,
Chapeaux souples, Malakoffs noirs et bruns;
Magenta et Adalbert, articles nouveaux;
Amazones de tous genres,
Spécialités pour enfants, Andaloux et Tudors en velours, feutres gris et noirs ornés velours et plumes, des genres les plus nouveaux, sortant des meilleures manufactures de Paris.
Casquettes drap et velours pour hommes et enfants, pour voyages, ou le plus très légères pour bureaux.
Outre son importation directe de chapeaux de soie, tous de qualités supérieures, la maison Drez étant pourvue d'employés de premier ordre, ayant longtemps exercé dans les principales maisons de Paris, est toujours prête à faire sur ordre, tels genre de chapeaux que peut désirer sa clientèle et dans le plus prompt délai.
23janv—1an

JOURNAUX FRANÇAIS.

HEBERT & ESCOUSSE,

131, rue de Chartres.

Désignation des journaux dont il reste des abonnements disponibles pour la présente année.

Illustration,	15 abonnements
Cours de Littérature de Lamartine,	3 do
Conseiller des Dames et Demoiselles,	5 do
Moniteur do do	2 do
Moniteur de la Mode,	2 do
Petit Courrier des Dames	3 do
Journal des Demoiselles	3 do
Le Bon Ton,	1 do
La France Elégante,	1 do
La Mode illustrée,	1 do
Journal des Jeunes personnes,	1 do
La Brodeuse [illegible]	1 do
Moniteur des Modes de l'Enfance	1 do
Journal des Coiffeurs	1 do
Journal des Tailleurs,	3 do
Le Parisien—journal tailleurs	1 do
Cinq Centimes illustrés,	1 do
Cours [illegible]	1 do
Revue Spiritualiste,	1 do
L'Ami des Sciences,	1 do
Revue de Thérapeutique, Médico Chirurgicale,	2 do
Bulletin de Thérapeutique	2 do
Gazette Hebdomadaire de Médecin et de Chirurgie	1 do
Abeille Médicale,	1 do
Conseiller des Familles—Continuation de la Santé Universelle,	3 do

21 mars

Encore un nouveau déballage.

Chez O. LELIEVRE & Co.,

174 rue Royale.

REÇU par le steamship Bienville, de New-York—
30 grosses de ruches pour chapeaux, dernière nouveauté, depuis 25 cents jusqu'à $1 50.
400 bottes de fleurs pour coiffures à 50 cents la botte. Coiffures or de la plus grande richesse, haute nouveauté.
Un magnifique assortiment de fleurs velours et or, Ceintures et bracelets tissus or.
Agrafes et boucles à ceintures Beyrouth.
Ganses et passementeries or.
Etoiles, boutons et ornements or.
Epingles coiffures du dernier genre.
Peignes frisé et écaille.
Bijouterie d'deuil en jais, montrés or.
Cabas et porte-monnaies, nouveaux genres.
Bottes à ouvrages.
Jeux de lotos, damiers et dominos, à 20 mai

Aux amateurs de pêche.

NOUS avons reçu un assortiment complet d'articles de pêche et nous appelons l'attention des marchands de la campagne et de la ville, ainsi que les amateurs à examiner les articles suivants:
HAMEÇONS VERITABLES LIMERICK:
" pour poissons rouges,
" pour casse ourgots,
" pour truites,
" pour groguards,
" pour appas,
10,000 yards lignes en soie tordue,
10,000 " pitre, assorti,
10,000 " goudronnées,
250 grosses lignes en coton, assorties,
100 " chanvre do
Aussi—Cannes à pêcher, de toutes les dimensions, supports et couteaux propres à l'apêche,
A vendre à bon marché par
ROUSSET & VOORHIES
mars No 23, rue du Canal, près Chartre

FRUITS.—50 caisses fruits au jus,
100 caisses fruits au jus,
100 " cerises à l'eau-de-vie,
100 " fruits à l'eau-de-vie,
10 " gelées de fruits,
10 " marmelade de fruits,
10 " variantes et Cornichons
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD,
4 avril—15f 39 Vieille-Levée.

Modes nouvelles.

EN DEBALLAGE—Un joli choix d'articles de modes et nouveautés arrivant de Paris, comprenant tout ce qui constitue l'ornement de la tête des dames, tels que CHAPEAUX SOIE et VELOURS,
PLUMES et FLEURS,
VELOURS et SOIERIES pour chapeaux,
RUBANS de toutes espèces,
OMBRELLES MARQUISES,
BLONDES et DENTELLES,
PARURES POUR BAL,
Do pour mariées.
VOILETTES, GUIPURE, &c., &c.,
TULLES ILLUSIONS,
CREPES et TARLATANES,
RESILLES EN FILET avec jais,
GANTS DE PEAU ET DE SOIE,
MANCHETTES TRICOTTEES,
BRODERIES,
MANTEAUX pour dames et fillettes,
CASQUETTES pour garçons et cadets.
Aussi—Un assortiment complet de CHAPEAUX DE PAILLE pour dames, fillettes et enfants, ainsi que toutes les fournitures pour modistes, à vendre à des prix modérés, par J. DERBES JR.,
5sept 49, rue de Chartres

Marchandises Nouvelles

En débarquement et à vendre par

JOSEPH H. & J. N. MARKS.

Nos 43, 45, 47, rue de la Nouvelle-Levée.

EN débarquement du navire Golden Eagle.—Schapps de Wolf 100 caisses; Noix du Brésil 10 barils; Cigares allemands 200,000; Tabac à fumer assorti de Gall 125 caisses; Muscade No 1, 500 livres; Thé Impérial, Oolong & Young Hyson 200½ boîtes; Café Java 200 poches; Amandes de Sicile 20 barils; Pêches à l'eau-de-vie 25 caisses; Cornichons grandeurs assortis 200 caisses; —En débarquement du navire Constitution.—Maquereaux No 1, 20 demi barils; do do 20 quarts barils; do grands No 1 10 barillets; do grands No 3, 20 barils.—En débarquement de la goélette Mary Clinton.—Balais qualités assorties 200 douzaines; Baquets en cèdre 20 jeux Tabac qualités assorties 150 caisses.—Attendu par le navire Villa Franca.—Sucre en poudre 50 barils; do en pains 25 boîtes—Attendu par le navire Mary.—Sago 20 caisses; Fruits de table Kemp & Co 20 caisses assortis; Confitures assorties 25 caisses; Allumettes de Clarke & Lacour 50 caisses.—En débarquement du navire Cordelia.—Huile d'olive grande et demi bouteilles 50 caisses; Amidon pure Oswego 200 caisses.—En magasin.—Beurre de Goshen choisi 50 barillets; Bi-Carb de Soude 300 boucauts; Savon de Castille 400 caisses; Whiskey de Wishire 150 barils.

Les soussignés recevront par chaque arrivage du Nord et de l'Ouest, un assortiment complet d'articles dans leurs genres de commerce. Ils appellent particulièrement l'attention des acheteurs de la ville sur leur grand stock varié qu'ils offriront aux plus bas prix du marché. ☞ Nous avons pris cette année des mesures plus complètes que par le passé et nous sommes convaincus que les acheteurs de la ville trouveront leur avantage à venir examiner notre stock avant d'acheter ailleurs.
JOS H. & J. N. MARKS,
1 oct Nlle Levée Nos 43, 45 et 47

TABAC DU MEXIQUE.

22 BALLES "Wrappers."
25 do "Fillers."
A vendre par J. J. TARDOS,
43, Vieille-Levée.

PEAUX sèches—En magasin et à vendre par
QUEYROUZE & LANGSDORFF,
29 avril 8 et 14 St Louis

VINS—160 barriques vin rouge.
20 barriques vin blanc. En débarquement du navire Stephen Baldwin, de Bordeaux, à vendre par
11mars J. J. TARDOS, No 43, Vieille Levée

CONSERVATION DE LA VUE.

M. C. DUHAMEL, opticien, rue de Chartres, 46, prévient les personnes dont la vue est mauvaise, qu'il vient de recevoir un nouvel envoi de ses verres cylindriques brevetés.

Ces verres ont obtenu la haute approbation des oculistes en renom de Paris et de MM. les docteurs Beard, Penisseau, Crawcour, Nee, etc de la Nouvelle-Orléans.

La courbe de ces verres leur donne un foyer lumineux et sans aberration qui permet aux vues les plus faibles de s'en servir sans fatigue.

C'est un rapport même des spécialités les plus versés dans la science de l'Optique, ce qui a été imaginé de meilleur pour la conservation et l'amélioration de la vue.

Ces verres ont surtout leur supériorité dans le foyer qui, au lieu d'être au centre, seulement, comme dans presque tous les verres de lunettes, se trouve également réparti partout, de plus la superposition des deux courbes cylindriques les rend achromatiques et, conséquemment, bien plus claires que les autres.

Les myopes trouveront dans ces verres une grande amélioration.

M. Duhamel tient à la disposition des personnes qui désireraient recevoir des explications sur la construction de ces nouveaux verres des modèles qui rendront sensibles tous les avantages de cette invention 11fév

Laine. Laine.

VINGT mille livres laine du Mexique, en magasin et à vendre par
PREAU & COUTURIE
3 mai 31 et 22, rue Gravier

Fromages de Hollande, &c.

CENT caisses croûtes rouges.
10 boucauts gruyère Suisse.
30 meules Parmesan, en débarquement et à vendre par
LANATA Frères,
19 avril 9 et 11, rue Jefferson

RAISINS de Malaga—500 boîtes raisins NR
500 demi boîtes do do
500 quart boîtes do do
A vendre en douane ou droits payés par
CUSACHS & OGDEN,
16 avril encoignure Royale et St Philippe

VIEUX whisky—10 barils vieux Bourbon whisky extra.
20 barils Bourbon whisky P.
10 barils vieux Monongahela whisky.
10 do Rye whisky.
50 barils whisky, Magnolia.
2 barils vieille eau-de-vie de pêche.
En magasin et à vendre par
HENRY VALETON & CO,
[illegible] 27, 29 & 31, rue Bienville

Chemin de Fer Pontchartrain.

Arrangements pour le printemps

POUR le lac, aller et retour, (le même jour) vingt-cinq cents.

Achetez les billets au bureau, au-dessous du dépôt.

—DEPART DES CHARS—

—DE LA VILLE—				—DU LAC—			
4½ h. A. M. char à cheval.				6 h. A. M. convoi à vapeur.			
6½ do do convoi à vapeur.				7 do	do	do	do
7½ do do	do	do		8 do	do	do	do
9 do do	do	do		9½ do	do	do	do
10½ do do	do	do		11½ do	do	do	do
Midi	do	do		1 heure P. M. do	do		
2 heures P. M. do	do	do		2½ do	do	do	do
3½ do (malle) do	do	do		4 do	do	do	do
4½ h. P. M. do	do	do		5 do	do	do	do
5½ do do	do	do		6 do	do	do	do
6½ do do	do	do		7 do	do	do	do
7½ do do	do	do		8 do	do	do	do
8½ do do	do	do		9½ do	do char à cheval.		

Voyages extra ou spéciaux, pendant la nuit (s'adresser au conducteur) prix.....$3.

Le convoi à vapeur s'arrêtera à la station de Gentilly, quand on le demandera, excepté dans les voyages de la malle.

Des omnibus partent toutes les cinq minutes de la rue du Canal pour le dépôt.
G. PANDELY,
30mars— Surintendant.

Grand Chemin de Fer de la Nouvelle Orléans, de Jackson et du Nord.

DEUX convois pour passagers partent tous les jours du dépôt, à l'encoignure des rues Calliope et Magnolia,—le convoi de la malle à 7 30 A. M. et le convoi Express à 7 h P. M. La voie se relie avec toutes celles du Nord et de l'Est, et l'on vend des tickets pour toutes les principales villes du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

Temps pour aller à New-York, trois jours et 16 heures; prix, $48.—Pour plus de détails, s'adresser au General Ticket Office, rue du Camp No 118.

Le fret est reçu au dépôt, au pied de la rue Calliope, jusqu'à 3 h. 30 P. M., tous les jours, les dimanches exceptés.—La Compagnie n'est pas responsable des pertes occasionnées par l'incendie.

Le convoi d'excursion à Magnolia part le SAMEDI à 4 heures P. M.
T. S. WILLIAMS,
3 nov Surintendant-Général

L'AMER-VIN IMPERIAL

Du Dr J. Bovee Dods,

Est fait avec un vin pur qui a deux fois la force ordinaire des autres vins et n'est importé que par une seule maison des Etats-Unis. Il entre les racines suivantes: sceau de Salomon, de spikenard; de la consoude, des fleurs de camomille, de la gentiane, de l'écorce de mûrier sauvage et du bayberry.

Nous défions

LE MONDE

D'EN PRODUIRE

UN EGAL!!

Nous ne prétendons pas avoir découvert des racines "connues seulement des Indiens de l'Amérique du Sud", "et qui peuvent guérir toutes les maladies auxquelles l'homme est sujet", mais nous croyons présenter au public une préparation que tout médecin capable approuvera et recommandera comme remède pour le

Commencement de consomption,

La faiblesse des poumons, l'indigestion, la dyspepsie, les affections nerveuses, la paralysie, les hémorroïdes, les maladies particulières aux dames, la faiblesse qui exige toujours un tonique. Cet amer est sans contredit

Ce qu'il y a de mieux!

C'est un précieux remède pour les maux de gorge, si communs parmi les membres du clergé.

Pour les personnes âgées et infirmes, pour celles qui ont une constitution faible, pour les ministres de l'Evangile, les avocats, les orateurs, les teneurs de livres, les tailleurs, les couturières, les étudiants, les artistes et tous ceux qui mènent une vie sédentaire, c'est une excellente préparation.

C'est une boisson saine et d'un goût délicieux, produisant le même effet agréable que de l'eau-de-vie et du vin, sans enivrer. Les personnes qui se sont adonnées aux liqueurs fortes et voudraient s'en abstenir ne sauraient rien prendre de mieux. L'AMER DE DODS ne renferment pas les poisons que renferment les vins et les liqueurs dont le pays est inondé.

Non seulement l'AMER DE DODS GUERIT de la maladie, mais il la PREVIENT. Il devrait être chez tous ceux qui habitent un pays où l'eau est mauvaise et on sévissent les fièvres en frisson. On peut le donner sans crainte aux enfants et aux petits enfants.

Les médecins, les membres du clergé, les orateurs qui prêchent la tempérance devraient aider à la circulation de cet amer et chasser ainsi la maladie et l'ivrognerie.

CHARLES WIDDIFIELD & Co,

Propriétaires,

No 78, Williams street, New-York.

A vendre par tous les droguistes.

Agence pour la vente en gros et en détail, dans l'Etat de la Georgie. PLUMB & LEITNER, à Augusta, Georgie.

A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail
J. WRIGHT & CO,
7avril— 21 et 151, rue de Chartres

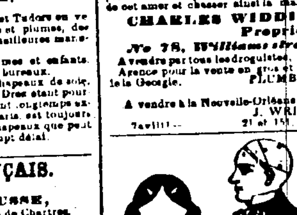

Jean Augé,

Rue de Chartres, No 63, encoignure Bienville,

INFORME le public et sa nombreuse clientèle, qu'il vient de déballer un grand assortiment de marchandises de meilleur goût choisi par Madame Augé à Paris et à Londres, dans les premières maisons, se composant des articles suivants:

Cheveux de toutes nuances et de toutes longueurs.
Perruques, nattes, bandeaux, nattes sur peignes, chignons et frisettes, fabriqués chez lui. Ouvrages faits sur toile en cheveux avec une telle perfection qu'il est impossible d'apercevoir le faux du naturel.
Un assortiment complet de peignes à chignon écaille et à tourner or, écaille blanche et ivoire du dernier goût.
Peignes à retapper écaille et ivoire.
Parures en cheveux, nouveau modèle.
Bijouterie en écaille incrustée, en jais et acier (haute nouveauté).
Un grand choix d'éventails riches et ordinaires, jusqu'à 50 cts pièce.
Coiffures à dernier genre pour bals et soirées.
Gants Jouvin et de Suède assortis, pour femmes, hommes et fillettes.
Objets de fantaisie pour étrennes.
Parfumeries des premières maisons de Londres et de Paris.
Par commande de nouveau son blanc de Perswet se trouvera [illegible] par arrêté à [illegible] alle crédit et embellir, il avantageusement ont aux du public.
Les leçons de coiffures seront données et exécutées par une des premières coiffeuses de France que Mme Augé a fait venir à cet effet.
Un salon est expressément réservé pour la coiffure des dames, et un autre, au premier, pour les messieurs.
Toutes les marchandises ci-dessus désignées seront vendues à des prix très réduits. 22oc

Graines fraîches de Jardinage

De la nouvelle récolte,

—Nouvellement reçues—

Navet plat blanc hatif,
Navet plat collet rose,
carotte ½ longue,
Betteraves courtes rouges,
Bette blanche à carde,
Betteraves longues rouges,
Gros poireau, ognons jaunes,
Choux pommes à varietés, radis 5 variétés,
Choux fleurs, brocoli blanc dito violet,
Chou de Bruxelles, choux cavalier,
Navet Rutabaga, blanc et jaune,
Choux raves ou navet, moutarde brune,
Asperge de Hollande, oseille, et sarriette,
Grosse tomate, sene à nain blanc,
Gourganne ou fève de marais,
Laitue impériale, laitue royale,
Laitue romaine, laitue d'hiver, paresseuse,
Grosse laitue d'hiver, chicorée frisée,
Scarole, céleri plein blanc, céleri raves,
Cresson large feuilles, persil ordinaire,
Persil frisée, épinard large feuilles,
Panais, salsifis, roquettes, cerfeuille,
Doucette ou mâche, cornichon, melon,
Gros piment doux, pois Washington, pois royal.

A vendre à des prix modérés, rue Vieille-Levée, No 312 autrefois 181, entre Quartier et Hôpital

P. S. Le soussigné prévient les personnes qui l'honorent de leur confiance qu'il a repris la direction de son magasin ou il le trouvera tous les jours jusqu'à midi pour remédier à la négligence passée, et recevoir les ordres, pour plantes, arbres et arbustes: l'après-midi, il ira à ses pépinières à Gentilly
7nov J. MENARD

A. BERNARD

Horticulteur, 36, rue de Chartres.

GRAND ASSORTIMENT DE

Jacinthes, tulipes, renoncules, anémones, lys, amaryllis, crinum, couronne impériale, oeille maritime, glaieuls, dahlias et autres bulbes récemment reçues,

Graines de fleurs, graines de jardinage, griffes d'asperges, &c.

Aussi d'un beau choix d'outils d'horticulture, de cloches en verre pour boutures et primeurs, de poterie fine de vases, godets, sabots pour jardin, &c.

Les amateurs sont invités à venir visiter ses serres renfermant une quantité de plantes exotiques et de camélias de 1er choix acclimatés. On trouvera dans son jardin de 25 à 30 milles orangers de diverses grandeurs, depuis $25 à $150 le cent, des neffiers du Japon, et toute espèce d'arbres fruitiers.

Les commandes de bouquets, soit pour mariage, fêtes ou théâtres, seront exécutées avec le plus grand soin. jan

B. DOUR,

Marchand de graines,

29, rue Conti, autrefois 23.

Vient de recevoir par les navires "Assyria" et Heidelberg, du Havre, un assortiment complet de graines de jardinage, potagères et fourragères, etc, telles que Artichaut,

Asperge,	Romaine,
Betterave,	Moutarde,
Chouffeur,	Navet,
Chou cabus,	Rutabaga,
Chou hatif d'été	Chou navet,
Carotte,	Chou rave,
Celeri,	Ognon,
Cerfeuil,	Oseille,
Chicorée,	Panais,
Cresson,	Persil,
Laitue,	Poireau,
Roquette,	Poirée,
Pois,	Radis,
Salsifis,	Scorsonère,

Haricots de Soissons,
Haricots nain et rame,
Trèfle blanc, rouge et incarnat, graines pour les jardins, constamment en mains, aussi de fleurs. Le tout de différentes qualités de chaque espèce bien assorti.
A vendre à des prix modérés.

Changement de domicile,

Et nouvel établissement,

Le docteur L. DUPERRON, dentiste, fait savoir à ses clients et au public en général qu'il vient de transporter son cabinet à l'encoignure Royale et Bienville, la maison à côté de celle qu'il habitait précédemment; l'entrée est par la rue Bienville No 65.

CHAMPIGNONS—15 caisses 100|2 boîtes champignons Salles, Dufau; 15 caisses 100|2 boîtes petits pois; 10 caisses 100|2 boîtes macédoines; 2 caisses 100|2 boîtes saucisses truffées. A vendre par
T. BAILLY BLANCHARD Jr.
4 avril—15f 39, Vieille Levée.

Cognac, vins, liqueurs, &c.

CINQ quarts et 20 huitièmes cognac, champagne Vesnyard, propriétaires, 1855;
30 quarts et 30 huitièmes, do do do 1857
20 do 20 do do do do 1858
25 do 20 do do do do 1859
50 do cognac Goldenburg, 1850, et 17 do do 1805
25 do et 20 huitièmes cognac, Gautier Frères, 1849
10 huitièmes cognac, Gautier Frères, 1821;
40 quarts cognac fine champagne 1825, Larronde Frères
40 huitièmes do vieux Larronde Frères;
30 do do Otard Dupuy, Larronde Frères;
30 do et 20 quarts eau-de-vie de La Rochelle, Alexandre Seignette
10 barriques vin rouge Montferrand, et 10 do do Queyries
18 do do Margaux 1858, et 19 do do St-Julien
10 do do St-Emilion, et 30 do do Côtes-de-Bourg
10 do do St-Estèphe;
10 do vin blanc Sauternes, 1858 et 19|2 do do do
10 do do et 14 demi do do do
[illegible] caisses 12 bîles vin rouge, et do do 24|2 do do La fite, Latour, Bne Mouton, Ht-Brion, Larose, Eargaux, Leoville;
200 caisses 12 bîles vin rouge, Lafite, Latour, &c., l'émeil
50 do do do Margaux Larronde Frères
50 do do do Château Latour do
50 do do do Larose do
100 do 24|2 do Haut Brion do
50 do 12 do Cantenac do
50 do 12 do St-Julien, Lion's Brand;
25 do do do Barsac;
25 do do do Chambertin;
25 do do do Clos Vougeot;
25 do do do Bourgogne;
25 do do do Château Lafite;
25 do do do Rausau;
30 do do do Margaux;
25 do do do Léoville;
5 do do élixir de Raspail;
1 do 24|2 do do
200 caisses 12 bout. vin blanc, Chateau Yquem
100 do do Sauternes
500 do do Haut Sauternes
paniers 12 bout. Champagne, Crême de Bouzy
50 do 24|2 do Royal Hunter
100 do 24|2 do do
100 do 24|2 do Fleur de Bouzy
40 do 12 do do
25 do 24|2 do ordinaire
350 do 12 do
75 caisses 48|4, 25 do, 24|2 et 25 dito 12 bouteilles champagne, Leinaitre
10 caisses 12 bouteilles anisette, 25 dito 25 paniers chaque dito
50 caisses 12 bouteilles liqueurs assorties
10 do do Crême de vanille
5 do 24|2 boîtes truffes, 5 do 50|2 do do
5 do 40|2 do do
5 do 12 paubans prunes grand format
50 do do do petit do
200,000 bouchons à damejeannes grands
160,000 do do petits
160,000 bouchons No 2, 250,000 bouchons No 7
25,000 do No 3, 200,000 do courts pointus
200,000 do réguliers fins
100,000 do à demi bouteilles, sous les clefs de douane, à vendre par
VOR. MAIGNAN,
5 mars 17 rue St Louis.

SALSEPAREILLE D'AYER,

Remède composé, qui par notre travail est devenu l'altératif le plus parfait que l'on puisse obtenir. C'est un extrait concentré de Salsepareille Para, combiné de telle sorte avec d'autres substances d'une force altérative encore plus grande qu'il produit un antidote efficace pour les maladies susceptibles de guérison par la Salsepareille. Il est admis que si un remède demandé par un malade atteint de scrofules, le guérit, il rend un immense service au grand nombre de nos compatriotes invalides. Ce service a été rendu par cette composition ainsi que l'expérience l'a prouvé dans les cas les plus manvais des maladies suivantes:

Scrofules et Maladies scrofuleuses, Eruptions et Maladies éruptives, Ulcères, Pustules, Boutons, Tumeurs, Catarrhe, Teigne, Syphilis et Affections syphilitiques, Maladies mercurielles, Hydropisie, Névralgie ou Tic douloureux, Débilité, Dyspepsie et Indigestion, Erésipèle, Rose ou Feu de Saint-Antoine. et enfin tous les genres de maladies provenant de l'impureté du sang.

Prise au printemps, cette composition maintient dans un état de bonne santé en chassant les humeurs qui corrompent le sang à cette saison de l'année. En chassant ces humeurs à temps, on arrête de grands désordres à leur naissance. Bien des gens peuvent à l'aide de ce remède se garantir d'une foule d'éruptions et de maux ulcéreux, dont le système organique cherche à se débarrasser lui-même s'il n'est pas aidé à le faire par les canaux naturels du corps au moyen d'une médecine altérative. Purifiez le sang vicié alors que ses impuretés se font jour à travers la peau sous forme de tumeurs, éruptions ou plaies; purifiez-le alors que son cours est obstrué et inerte dans les veines; purifiez-le alors qu'il est lourd; votre propre jugement vous de[illegible] lorsqu'il est épuisé. L'homme même qui n'a pas l'organisation dérangée, est plus joyeux et vit plus longtemps, s'il a se purifie le sang. Maintenez le sang pur et tout va bien; mais avec cet aliment de sang dérangé, la santé ne peut être durable. Tôt ou tard elle tombe et le grand mécanisme de la vie est désorganisé ou détruit.

La salsepareille a la réputation, bien méritée, de remplir ces fins. Mais le remède a été énormément trompé par certaines préparations de cette matière, non-seulement parce que la drogue ne possède pas en elle-même toute la vertu demandée, mais encore parce que beaucoup de préparations prétendant être des extraits concentrés ne contiennent qu'une faible partie des propriétés de la salsepareille.

Durant ces dernières années, le public a été trompé à l'aide de grandes bouteilles dans lesquelles on prétendait donner un quart d'extrait de salsepareille pour un dollar. C'étaient autant de fraudes envers le malade, non-seulement parce qu'elles ne contenaient que peu ou pas de salsepareille, mais encore parce qu'elles ne possédaient aucune propriété curative. De là, cruel et amer désappointement dans l'usage des divers extraits de salsepareille qui encombrent la place, qui fait que son nom est justement méprisé et le rend synonyme d'imposture et de tromperie. Néanmoins, nous recommandons cette salsepareille composée, et nous prétendons fournir un remède tel, qu'il délivrera son nom du blâme dont il est entaché. Nous sommes fondés à croire qu'elle possède les vertus auxquelles on a recours ordinairement des maladies qui lui sont opposées ne peuvent résister. Afin d'assurer l'extirpation complète de ces maladies, le remède devra être exactement pris suivant les prescriptions posées sur la bouteille, préparée par le

Dr. J. C. AYER & Co.,

LOWELL, Mass.

PRIX—$1 la bouteille; six bouteilles pour $5.

LE CHERRY PECTORAL D'AYER s'est fait une telle réputation pour la guérison de toutes les maladies de Gorge et de Poumons, qu'il nous est tout à fait superflu d'établir l'évidence de son efficacité; il a été employé partout. Il est en usage constant depuis si longtemps dans tout le pays que nous n'avons pas besoin d'assurer au public que ses qualités sont les meilleures qui aient jamais été obtenues, et que c'est le plus grand soulagement qui puisse être employé.

PILULES CATHARTIQUES D'AYER, pour la guérison de la

Jaunisse, Dyspepsie, Indigestion, Dyssenterie, Estomac chargé, Erésipèle, Maux de tête, Hémoroïde, Rhumatisme, Eruptions et Maladies de la peau, Maladies du foie, Hydropisie, Dartres, tumeurs et Catarrhes, Vers, Goutte, Névralgie, purifiant le sang et ayant la forme de pilules à prendre en mangeant.

Elles sont saupoudrées de sucre de façon que la personne la plus délicate peut les prendre avec plaisir; elles forment le meilleur opératif du monde pour le cas de purgation.

PRIX—25 cents la boîte; cinq boîtes pour $1.

Un grand nombre d'ecclésiastiques, de médecins, d'hommes d'Etat et de personnes éminentes, nous ont laissé leurs noms pour certifier l'incomparable avantage de ces remèdes, mais l'espace ne nous permet pas de les insérer ici.—Nos agents délivreront gratis notre Almanach américain qui contient ces certificats ainsi qu'une description complète des maladies déjà mentionnées, et le traitement qui doit être suivi pour les guérir.

Ne vous faites pas tromper par des marchands sans principes qui vous donneront d'autres préparations dont ils tirent plus de profit. Demandez celle d'AYER et n'en prenez pas d'autres. Les malades demandent le secours le plus efficace qu'on puisse leur donner; cette préparation le leur fournira.

Tous nos remèdes sont vendus par
J. WRIGHT & CO. 21 et 151, rue de Chartres,
ainsi que par les pharmaciens de tous les pays
31déc—1an

B. ANTOGNINI & E. RICHARD

15, RUE CONTI,

Fabricants de Billards en ardoises

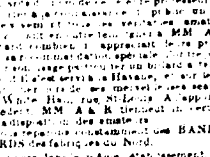

Ayant obtenu de M. G. BERGER un certificat établissant la supériorité de leurs billards sur ceux des autres fabriques à [illegible] de se placer à l'avenir [illegible] par [illegible] et [illegible] MM Antognini et Richard [illegible] Havane, [illegible] Nord [illegible] MM A. & R. tiennent [illegible] des amateurs

☞ Nous réparons constamment des BANDES DE BILLARDS des fabriques du Nord.

On trouvera dans le même établissement, un magnifique assortiment de billards en ardoises ou en bois et [illegible] en ardoises ou en bois [illegible] en magasin [illegible] accessoires de billards, [illegible] billes, bandes, queues [illegible] jeux de billes bagatelles et toutes [illegible] 2avril

EN débarquement du navire Acme, venu de Bordeaux
20 barriques vin blanc supérieur Ht Sauterne
20 barils do do
2 caisses de 100|2 boîtes haricots flageolets de Salles
3 do de 100|2 boîtes cèpes à l'huile do
1 do de 100|2 boîtes fromage Roquefort do
A vendre par HENRY VALETON & Co.
27 mars 27, 29 et 31, rue Bienville

Mme ALLUARD, Somnambule,

No 331, Bourbon, entre Ursulines et Hopital,

SE charge spécialement du traitement et extraordinaire des maladies Nerveuses, Epilepsie complexes, sur des malades, nuit sont radicalement guéris par [illegible] maladie.

Dans les affections du Catarrhe pulmonaire, de l'Asthme, et de toutes les maladies des voies respiratoires, la guérison est prompte et infaillible.

Dans les Aigreurs d'estomac, Gastrites, Digestions difficiles [illegible] les [illegible] de l'estomac se font admirablement sur les traitements de Madame Alluard.

Toutes les cures sont parfaitement attestées par un très grand nombre de familles considérées de la Nouvelle-Orléans, bref, la nature a doté Mme Alluard d'une organisation telle qu'elle est la providence des malades atteints de maladies chroniques.

Prix des consultations, trois piastres pour les ordinaires 11 avril—3m

Avis aux médecins et aux familles

NOUVEAUX APPAREILS vaporifères perfectionnés du Dr Lasserre pour administrer des bains de vapeur et des fumigations de tous genres sans que le malade soit dérangé de son lit, traiter les maladies en épurant le sang par l'absorption des médicaments par les pores de la peau.

Appareils pour bains généraux, pour douches ou bains locaux, chaises à vapeur pour traiter les maladies des organes sexuels.

Les personnes qui désirent les voir fonctionner ou en faire l'acquisition, peuvent s'adresser chez le Dr. Duperron, dentiste, encoignure Royale et Bienville, Nlle-Orléans. 29av

ARMES.

5 caisses fusils doubles,
50 carabines Minié,
15 pistolets do.
15 do à 4 et 6 coups,
A vendre par ETERNOD & PIAGET,
29avril 46 rue de Chartres

Mousse.

QUINZE balles en magasin et à vendre par
QUEYROUZE & LANGSDORFF,
29 avril 8 & 14, rue St-Louis

AVIS

Aux amateurs de vins de Bourgogne.

SEULS agents de la compagnie des Grands vins de Bourgogne pour l'Etat de la Louisiane, nous avons l'honneur de les informer que les clos de ROMANEE CONTI, CLOS-VOUGEOT, CHAMBERTIN, et autres ne peuvent être authentiques si le bouchon des bouteilles n'est revêtu sur ses parties latérales de la marque à feu de la Compagnie des Grands vins.

Déjà des contrefaçons sont arrivées à la Nouvelle-Orléans et de faux Clos-Vougeot ont été vendus audessous du prix auquel M. Ouvrard, SEUL PROPRIETAIRE de ce VIGNOBLE les livre à la compagnie.

Nul ne peut se procurer de ces produits sans l'intermédiaire de la Compagnie des Grands Vins de Bourgogne,

Nouvelle Orléans, 10 septembre 1860.
LAFFITTE & DEFFARGE,
11sept No 133, rue Royale

CONSERVES pour la marine—5 caisses 48|2 boîte filets de sole truffés
5 caisses 24|2 boîtes anguilles à la Tartare,
5 de 10|2 boîtes civets de lièvre,
10 do 48|2 boîtes bouillons gras,
10 do 10|2 boîtes juliennes au gras,
2 do 19 boîtes carottes au jus,
3 do 24|2 boîtes artichauds,
1 do 14 boîtes bœuf en chevreuil,
1 do 17 boîtes bœuf braisé,
1 do 15 boîtes fricassée de poules,
5 do 50 boîtes bœuf bouilli de chambre,
10 do 21|2 boîtes haricots verts,
1 do 17 boîtes galantine truffée,
1 do 29 boîtes salsifis au jus,
1 do 36 boîtes gras double,
1 do 10 boîtes matelote,
2 do 24 boîtes bœuf en daube et à l'écarlate,
1 do 10 boîtes salmis d'ognons.
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr,
4 av—15f 39, Vieille Levée

EAUX-DE-VIE DE COGNAC.—5 demi pipes J. Faure, & Co., 1848 pâle,
63 quart pipes J. Faure & Co., 1859 pâle et foncé,
10 " A. Brillouin 1856 pâle,
10 " do 1858 pâle,
10 barils do 1851 pâle.
10 " Otard Dupuy & Co., 1857,
10 quarts V. Lecoq fine champagne 1847,
10 " Louis Le Berton old fine superior 1805,
10 " Rithoret fine champagne 1825,
5 demi Gibus 1795,
10 quart do 1795.
EAUX-DE-VIE ROCHELLE—5 demi-pipes Pellevoisin 4me preuve pâle,
10 quarts Pellevoisin 4me preuve pâle,
20 barils " " pâle,
15 quarts pipes G. V. Bernard 4e preuve pâle et foncé,
15 barils do 4e do do do
15 quarts pipes Hivert jr 4e do do do
40 quarts pipes Henry Mounier "Comète" 4e preuve pâle,
40 barils do do do 4e preuve pâle,
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD,
vril—15 39 Vieille-Levée

MAISON

GUILBAUX & GIEFERS,

Successeurs de T. DANFLOUS,

121 Rue Royale, 123

IMPORTATION de Sellerie anglaise et française et manufacture de Selles et Harnais, d'équipement militaire du Sud.

--ATTENTION--

Vu les circonstances, tout ordre donné seront exécutés dans le plus bref délai et au meilleur marché possible; aussi, une grande quantité de Mors, Etriers, Selles, Brides, Tapis, Selle, Etoffes à couvertures en laine et en fils, venant d'Angleterre et de France; articles de chasse et d'escrime. 15 jan—

GENIEVRE de Hollande—35 pipes genièvre de la marque Steamboat, de Ryubende et Zonen, en douane, à vendre par W. H. VREDENBURGH,
29avril No 36 Vieille Levée

BI-CARB DE SOUDE—475 barillets de la marque Deacon & Co, en magasin et à vendre par
W. H. VREDENBURGH,
29avril No 36 Vieille-Levée

CHANDELLES patentées de Judd—80 boîtes chandelles patentées de Judd, à vendre par l'agent
W. H. VREDENBURGH,
29avril No 36 Vieille Levée

FROMAGE tête de Maure—12 caisses de 12 fromages chaque, en magasin et à vendre par
W. F. VREDENBURGH,
29avril No 36 Vieille Levée

MOUTARDE française—75 caisses de 48 flacons chaque, d'importation récente, en magasin et à vendre par W. H. VREDENBURGH,
29avril No 36 Vieille Levée

ABSINTHE suisse—75 caisses de la marque E Pernod, en magasin et à vendre par
W. H. VREDENBURGH,
29 avril No 36 Vieille Levée

THÉ—1200 colis de thé noir et vert en magasin et à vendre, à vendre par
W. H. VREDENBURGH,
29 avril No 36 Vieille Levée

ABSINTHE SUISSE—125 caisses de la marque E. Pernod, à vendre par
W. H. VREDENBURGH,
8 avril No. 36 Vieille-Levée.

EN débarquement du navire Adelaïde Bel, du Havre et en magasin:
800 douzaines Neuchatels,
A vendre par M. A. CALONGNE,
14 mars 205 et 207, enc. Royale et Dumaine.

SUCRE de la Havane—40 caisses sucre blanc de la Havane, en débarquement du steamship Habana, et à vendre par VILLARUBIA & LAUGHLAND,
10mars Rue des Magasins, No 64

VENTES A L'ENCAN.

Eaux de Vie, Vins, Liqueurs, Absynthe, Sardines, &c.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

MARDI, 14 mai 1861, à 10 heures A. M., il sera vendu, à l'encan, au magasin de l'importateur M. J. M. Carlen, No 20, rue Toulouse—
20 futailles eaux-de-vie françaises fine, champagne en quarts et huitièmes de pipes,
100 barriques vin rouge ordinaire.
100 barriques et demi barriques vin rouge supérieur Ch. Beaucaire, Ch. Gaubert, St Emilion et Grand St Lambert,
8 barriques vin blanc supérieur, Haut Sauternes,
200 caisses vin rouge Pomerol, grandes et demi bouteilles,
50 caisses vin blanc Haut Barsac,
100 caisses vin Muscat, Noilly, Prat & Cie
150 paniers champagne, E. Clicquot et autres
250 caisses absynthe E. Pernod; L. Yersin et C. Lecoultre,
100 paniers anisette superfine Archambault Frères.
150 caisses eau de fleurs d'oranger, différents modèles,
75 do fruits au jus et à l'eau-de-vie.
8 boucauts fils à voiles.
Guignolet, eaux de vie, cassis du Mont d'or, punch au rum, liqueur de Raspail, genièvre de Hollande, jus de tomates, fruits au vinaigre, sardines demies et quarts boîtes, bouchons, dames jeannes et bouteilles vides etc.

AUSSI

Une facture de pipes et porte cigares, différentes qualités.

Les catalogues contenant les détails et les conditions seront prêts trois jours avant la vente. 8 mai

Excellente blanchisseuse et repasseuse.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI, 11 mai 1861, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

ANNA, mulâtresse, âgée d'environ 30 ans, excellente blanchisseuse et repasseuse, couturière et domestique, pleinement garantie.

Conditions—Comptant. 8 mai

VENTES JUDICIAIRES.

H. A. Guyot vs ses créanciers et les créanciers de Guyot Frères.

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,958—En vertu de deux ordres de vente rendus les 24 et 25 d'avril 1861, et à moi adressés par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mercredi 8 de mai 1861, à 10 1|2 heures A. M., sur les lieux ci-après désignés, pour le compte des créanciers des insolvables, à la vente publique et adjudication de—

Le fonds et l'installation d'un magasin de marchandises sèches, situé à l'angle des rues Conti et Bourbon, dans le 2me District de cette ville, suivant inventaire.

Abandonnés par lesdits insolvables à leurs créanciers.

Conditions comptant au moment de l'adjudication.
E. T. PARKER,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
26 avril—30—mai 3,6,8

H. A. Guyot vs ses créanciers et les créanciers de Guyot frères.

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,958—En vertu de deux ordres de vente rendus les 24 et 25 d'avril 1861, et à moi adressés par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le JEUDI 9 de mai 1861, à 10½ heures A. M., sur les lieux ci-après désignés, pour le compte des créanciers des insolvables, à la vente publique et adjudication de—

Le fonds et l'installation d'un magasin de marchandises sèches situé à l'angle des rues St-Louis et Villeré dans le 2me District de cette ville suivant inventaire.

Abandonnés par les dits insolvables à leurs créanciers

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
E. T. PARKER Shérif
26avril—26,30—3,7,9m de la paroisse d'Orléans

John Gros vs le capitaine et les propriétaires du bateau à vapeur W. A. Andrew

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 94[illegible]—En vertu d'un ordre de vente rendu le 1er de mai 1861 et à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, ledit ordre rendu par suite d'un [illegible] des parties intéressées dans ladite affaire et dans plusieurs autres, je procéderai le mercredi 15 de mai 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité sur de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à la vente publique et adjudication de—

Le bateau à vapeur W. A. Andrew, sa machine, ses agrès, &c, tel qu'il se trouve aujourd'hui dans le fleuve Mississipi, rive droite en face de Tuckeburg.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
E. T. PARKER, Shérif
2mai—8 15—Fr de la Paroisse d'Orléans

Bloomfield & Steel vs Thomas J. Spear.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 13,734—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, 13 de mai 1861, à 10½ heures A. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

La balance invendue du fonds du magasin occupé par le défendeur, et situé au No 42 rue Gravier, dans le Premier District de cette ville, consistant en machines etc. Le tout suivant inventaire déposé en mon bureau.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS—Cette vente étant la seconde et dernière, les dites machines [illegible] seront définitivement adjugées au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui en sera offert, à douze mois de crédit [illegible] de leur [illegible], à ordre [illegible] et solvable, portant intérêt au taux de [illegible] pour cent l'an de la date, jusqu'à parfait paiement.

Le dit acquéreur aura [illegible] au comptant, et [illegible] de tous les frais d'annonces, au greffier, à élevant ensemble à la somme de $45 ou environ.
E. T. PARKER,
2mai—6,9,10 13 Shérif de la Paroisse d'Orléans

L. Rapp vs ses créanciers et les créanciers de Lloyd & Rapp.

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,86[illegible]—En vertu d'un ordre de vente rendu [illegible] à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI 8 de mai 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité [illegible] de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins pour le compte des créanciers des insolvables à la vente publique et adjudication de—

[illegible] comptes et réclamations abandonnés par les dits insolvables à leurs créanciers suivant inventaire déposé en mon bureau pour examen.

Conditions, comptant au moment de l'adjudication.
E. T. PARKER, Shérif
26avril—26,30 mai 3 6 8 de la Paroisse d'Orléans

Mary Marbach vs Adam Doerr.

COUR du Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans, No 6[illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias que m'a adressé l'Hon. A. Sauvé, Juge de la cite Cour, je vendrai à l'encan public, SAMEDI, 18 mai 1861, à midi, à mon entrepôt, rue de la Douane No 22—Un lot de barils, greniers, etc., saisis pour satisfaire le susdit writ. Conditions comptant au livraison.
SAML HAMILTON,
8mai—8 14,18 Constable

N. Baudgardner, administrateur, vs Louis Simon.

COUR du Troisième juge de paix de la Paroisse d'Orléans—No 2,88—En vertu d'un ordre que m'a adressé l'honorable A. Saucier juge de ladite cour, je vendrai à l'enchère publique, vendredi, 10 mai 1861, à 10 heures du matin, dans le Passage de la Bourse, No cent trente, entre les rues St Louis et Conti, un lot de vins, liqueurs, &c, saisis dans le susdit procès.—Conditions, comptant. SAMUEL HAMILTON
8 mai—9,10 mai Constable

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Héloïse Nicolas alias Nicolas, f. c. l. No 17,[illegible]

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de la défunte, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. MICHOT,
8 mai—6 17 Député greffier

ETAT DE LA LOUISIANE — Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—L'Etat de la Louisiane à tous ceux que les présentes concerneront: Attendu que Eugène Rabasse ayant acheté à une vente faite par le Shérif de la Paroisse d'Orléans la propriété ci-après décrite, s'est adressé au greffier de cette Cour de la dite vente fut enregistrée le septième jour du mois de l'année 1861, pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour rendre plus valides les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires," approuvé le 15 mars 1855—Qu'en conséquence, et toutes personnes intéressées sont par les présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la quatrième Cour de district de la Nouvelle-Orléans, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par le Shérif susdit le quinzième jour d'avril de l'année 1861, en vertu d'un décret de cette Cour rendu le treizième jour de mars de l'année 1861, dans l'affaire de Bernard Durand vs ses créanciers,—No 15,[illegible] du docket de cette Cour, à laquelle vente le dit Eugène Rabasse s'en est rendu acquéreur pour le prix de $21,400 00 comptant.

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire.

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, St-Pierre, Bourbon et Toulouse, ayant, mesure française, soixante pieds et plus s'il s'en trouve, de face à la rue Royale, cinquante-trois pieds deux pouces de face à la rue St-Pierre, sur une profondeur irrégulière, à savoir: commençant à la façade de la rue St-Pierre et courant parallèlement à la rue Royale, de trente-huit pieds six pouces, de là courant vers la rue Bourbon, parallèlement à la rue St Pierre, de trois pieds quatre pouces, de la courant vers la rue Toulouse, parallèlement à la rue Royale, de vingt et un pieds onze pouces, de à courant à angles droits vers la rue Royale. Le tout conformément au plan dressé par le voyer de la ville, le 6 de septembre 1825, et annexé à un acte au rapport de Théo. Seghers, alors notaire public en cette ville.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en une belle maison en briques couverte en ardoises, neuve, ayant un rez-de-chaussée servant de magasin, un premier et un second, dépendances et appartenances.

Témoin l'honorable L. Duvigneaud, juge de ladite Cour, ce 7me jour de mai 1861.
A. DREUX,
8 mai Dep.-Greffier.

Succession de Louis Vinot, No 17,445.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
29avril—29,3,8mai E. MICHOT, Député Greffier.

Succession de Amythe Marie Boissières, veuve de Louis Hus Desforges—No 17,337.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour,
E. MICHOT,
29avril—29,3,8mai Député Greffier.

Succession de John Jacob Eugster—No 18,103.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Frank Ferret a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu John Jacob Eugster, décédé intestat.—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour,
E. MICHOT,
29avril—29,3,8mai Député-Greffier

EN débarquement du navire Stephen Baldwin, capitaine Flagg, de Bordeaux—
4 caisses de 50 demi barils tomates pures,
4 do de 50 quarts de boîtes pâtés de foie d'oie de canards, de Rodel.
3 do de 100 huitièmes boîtes pâtés truffés assortis de Rodel.
2 do 24 boîtes civet de lièvre
24 do lamproie à la Bordelaise.
50 do foie d'oie truffés.
50 do foie de canard truffés.
2 do de 10 boîtes chapons truffés, Rodel.
de 10 do dindes truffés, Rodel.
de 50 do pintades truffés, Rodel.
de 10 do saumon à l'huile, Rodel.
A vendre par CAMILLE LACOSTE,
Umars 209, enc. Royale et Dumaine

Fromage de Strasbourg.

VENANT d'être reçu, un lot de fromage de Strasbourg, bien frais, le dernier envoi à recevoir cette saison, à vendre par
DUNTZE & Co
3 avril encoignure Royale et Conti

CATAWBA—14 barils vin supérieur, à vendre par
S D GRATIAA & Co,
1 avril 9 rue de la Douane

RAISINS—125 caisses de 6 et 12 cartons, à vendre par
BERNARD TURPIN,
18 avril—6f 98 rue Vieille Levée.

PORC—500 barils mess épais;
300 barils rumps et prime, à vendre par
GABRIEL PASCAL,
19av—6f Rue Vieille Levée, No 77

BACON—Epaules, plats-côtes, primes et jambons, à vendre par
GABRIEL PASCAL,
Rue Vieille Levée, No 77

MAQUEREAUX—100 barils gras No 3 et de rivage;
50|2 barils Nos 1, 2 et 3, à vendre par
GABRIEL PASCAL,
19av—6f Rue Vieille Levée, No 77

PAPIER à lettres—6 caisses à vendre par
BERNARD TURPIN,
6avril—6 98 rue Vieille Levée

FARINE—400 barils farine extra, superfine et fine, à vendre par
GABRIEL PASCAL,
[illegible] 77, rue de la Vieille Levée

CATAWBA—14 barils vin de Catawba, qualité supérieure,
A vendre par S. D. GRATIAA & Co,
26 mars 58 Douane

VENTES A L'ENCAN.

Habillements fins de printemps et d'été.

—AUSSI—

500 douzaines gants pour dames, et chemisettes fantaisie.

PAR G. LEAUMONT, BLACHE & Co.

[illegible], huit courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres No 64:

150 lots d'Habillements fins, d'été.

—AUSSI—

500 douzaines gants pour dames et chemisettes fantaisie.

Conditions à la vente. 7 mai

Meubles!!! Meubles!!!

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur.

Bureau No 74 rue de Chartres

MERCREDI, huit du courant, à 4 heures, il sera vendu sur les lieux, encoignure des rues Tremé et St-Louis, sans aucune réserve—

Le contenu de la dite maison, consistant en partie de lits, armoires, chaises, tables, glaces, lavabos, bureaux, matelas, taies d'oreillers, faïence, tableaux, moustiquaires, baignoires, ustensiles de cuisine, verrerie, lampes, pendules, etc., etc.

Conditions—Comptant sur les lieux. 7mai

Magnifiques Meubles.

PAR J. E. MORPHY, encanteur.

JEUDI, 9 mai 1861, à 11 heures du matin, il sera vendu dans la rue des Magasins, No 47, au premier:

Un magnifique assortiment de meubles, comprenant meubles de salon, de table à manger et de chambre à coucher, dignes sous tous les rapports de l'attention du public. 7 mai

Propriété de valeur dans le Second et Troisième District, et dans la paroisse Plaquemine, à longs termes,

PAR ANTHONY FERNANDEZ, encanteur,

Bureau, Passage de la Bourse, No 49.

MARDI, [illegible] 14 du courant, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, (ancien bureau de la poste) il sera vendu les propriétés suivantes, savoir:

1o—Une propriété au faubourg Tremé, renfermée par les rues Claiborne, Dumaine, Derbigny et St-Philippe, désigné sur le plan par le No 1, et mesurant au pied américain, 42 pieds un pouce de face à la rue Claiborne; 42 pieds 9 pouces 6 lignes sur [illegible], sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles; ayant dessus une maison face à la rue, de 4 appartements à feux, une grande chambre, une grande galerie sur le derrière, avec une cave, cuisine à deux étages de 6 appartements, [illegible], plusieurs chambres dans la cour, [illegible] pour l'avoir et l'autre pour le charbon; chambres [illegible], citerne, hydrant, &c.; le tout en bon état, et convenable pour une grande famille; la maison porte le No 197. La cour est carrelée en briques, avec des corridors très larges de chaque côté.

2o—Un terrain dans le même îlet, et désigné sur le même plan par le No 2, ayant au pied américain, 43 pieds un pouce trois lignes de face à la rue Derbigny 42 pieds 9 pouces et six lignes, sur la ligne du fond, (et correspondant à la propriété face à la rue Claiborne) sur 127 pieds dix pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, ayant dessus, une écurie, pouvant contenir [illegible] chevaux, le tout parfaitement remblayé—aussi, une chambre à grain.

3o—Un autre terrain dans le même îlet, et touchant le terrain No 3, ayant au pied américain, 21 pieds 8 pouces et 5 et demie lignes de face à la rue Derbigny, sur 21 pieds 4 pouces 3 lignes, sur la ligne du fond, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, avec une bâtisse en bois de deux chambres, cuve, un appentis, lieux d'aisance, hydrant, et un lit de rosiers, le tout parfaitement remblayé.

4o—Un autre terrain, dans le même îlet, et désigné sur le même plan, par le No 4, ayant au pied américain, 21 pieds 6 pouces et 5 et demie lignes de face à la rue D[illegible], 21 pieds 4 pouces 3 lignes, sur la ligne du fond sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, avec une maison en bois de trois appartements, et une galerie sur le côté; [illegible] cuisine de deux pièces, citerne, [illegible] cuve, cour carrelée &c. la maison porte le No [illegible].

5o—Une autre propriété, parfaitement située, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet renfermé par les rues Avenue des Bons Enfants ou Railroad de Mexique, Poëte et Amour, ayant quatre lots dans le railroad de la ville, désigné sur le plan par le No 1, et mesurant au pied américain 30 pieds [illegible] de face à la rue ou Avenue des Bons Enfants, sur 5 pieds [illegible] de profondeur [illegible] rue Mexique, avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, consistant en une maison formant l'encoignure, de 4 pièces avec puits et une citerne. Une autre maison à [illegible] de trois chambres de face, galerie, cabinets, cuisine, citerne, etc.

6o—Une autre propriété dans le même district, et le même îlet, désigné sur le plan par le No 2, mesurant au pied américain, 30 pieds et 5 lignes de face à la rue Mexique, sur 61 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, avec les améliorations qui se trouvent dessus, consistant en une maison de 4 appartements, galerie derrière avec cabinet, cuisine de deux pièces avec galerie et cabinet, citernes, puits, etc., et deux corps de logis.

7o Un grand propriété dans le même district, dans l'îlet renfermé par les rues Avenue des Bons Enfants, ou railroad du [illegible] Mexique, St-Ferdinand, Moreau et la Presse, et mesurant 60 pieds pouces de face à l'Avenue des Bons Enfants, sur 100 pieds, sur une profondeur [illegible] et 118 pieds 6 pouces sur une seconde profondeur, avec une allée et communication [illegible] avec les améliorations qui se trouvent dessus consistant en une maison dans l'intérieur, de six pièces, [illegible] pièces de devant, galerie de [illegible], cuisine &c.

8o Une belle terre dans la paroisse Plaquemine, à 45 milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans, sur la rive gauche du fleuve, mesurant un arpent de face au fleuve Mississipi sur 4 arpents de profondeur formée d'un côté par la propriété de la paroisse, sur la ligne de [illegible] propriété [illegible], une maison de 4 appartements, galerie devant, galerie derrière avec cabinets, cuisine, citerne, écurie, poulailler, et un lot de [illegible].

Un lot d'après les plans qui seront déposés à la Bourse des Négociants et des Encanteurs [illegible].

CONDITIONS—Un quart comptant et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets portant hypothèque sur les propriétés vendues, avec 8 pour cent d'intérêt par an jusqu'au jour de la vente, [illegible] jusqu'à parfait paiement. Les propriétés seront assurées [illegible] de la part de l'acquéreur [illegible] d'assurances aux vendeurs [illegible].

Les actes de vente par devant M. Amédée Ducatel, notaire public, aux frais des acquéreurs 7mai

Succession de Sherman Johnson

PAR J. B. CROZAT, encanteur,

Bureau, 71 rue Royale,

SAMEDI le [illegible] jour de juin 1861, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis, rue St-Louis entre Royale et Chartres, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans en date du [illegible] mai 1861, et portant le numéro [illegible], les propriétés ci-dessous suivantes, appartenant à la susdite succession:

De [illegible] lots de terre situés dans le faubourg Washington, dernièrement Troisième District Pandelly.

1o—Un lot de terre désigné par le No 30 et compris entre les rues Girod, [illegible], Monroe et Gordon, divisé en trente deux terrains de 4 à 32 [illegible] sur [illegible] sur [illegible] plan [illegible] par F M Comstock, arpenteur [illegible] en date du [illegible] 1845 et déposé en l'étude de J. Agnese, notaire public, et portant le No 4 dans un livre de plans.

2o—Un lot de terre situé dans le même District et désigné par le No 8 compris entre les rues Urquhart, Girod, Gordon et Benton, divisé en trente et un terrains, ci-dessus, selon un plan dressé par J. M. Comstock, arpenteur, en date du 25 à [illegible] 1843 et déposé en l'étude de J. Agnese, notaire public, et portant le No 4 dans un livre de plans.

Conditions—comptant.

Actes de vente par devant Amédée Ducatel, notaire public. 7 mai—Eon b;

CORAIL ET BIJOUX

A PRIX REDUITS.

M. P. N. RIVERA encoignure Royale et St-Pierre vient de recevoir d'Italie un grand choix d'articles en CORAIL destinés à soulager de la migraine et des douleurs qui proviennent de la trop grande abondance et de l'âcreté du sang.

Il a également reçu un magnifique assortiment de BIJOUX FINS, D'ARTICLES D'ORFEVRERIE en tous genres et montres de prix, de DIAMANTS, etc. Afin d'écouler rapidement son stock, M. Rivera a opéré une très forte réduction dans ses prix. Il invite le public à visiter son magasin.

HOPITAL HAYES

Ci-devant Hopital LUZEMBERG,

POUR toutes les maladies, pour les opérations chirurgicales et les accouchements. L'emplacement (RUE DES CHAMPS ELYSEES) est admirable. Mis entre pied d'une Maison de Santé, l'établissement jouit aux habitations des [illegible] avantages de l'Hôpital. Il a des chambres spéciales pour les maux d'yeux.

—Conditions—

Salles	$1,00 par jour.
Salles particulières	2,00 "
Chambres particulières	3,00 "
Esclaves	1,00 "

On exige, à l'entrée du malade, un dépôt pour dix jours ou des références.

Les personnes qui désireraient se faire traiter sont priées de s'adresser à l'Hôpital ou au bureau du Dr. Hayes, rue Bourbon, No 13. 4 mars—1an

MALADIES DES FEMMES.

MADAME MAURY,

Ex-interne de l'hôpital de Toulouse,

Reçue par la Faculté de Montpellier,

CONCOURS 53 et 54.—1er PRIX.

MME MAURY annonce à sa clientèle que, tout en continuant sa profession d'accoucheuse, elle ouvert un CABINET DE CONSULTATIONS pour le traitement des maladies de l'utérus. Les dames les veuves par M. [illegible] les médecins sont visitées gratuitement. Vaccination le samedi, de midi à 2 heures.

Rue Bourbon, 214, entre St-Philippe et Dumaine.
22 fev—3m

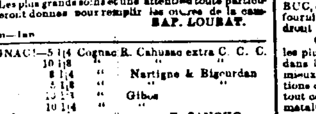

SANGSUES HONGROISES ET SUEDOISES

J. L. PELÉ

successeur de

Mme Vve Le PROVOST,

Rue Bourbon, 126, entre Toulouse et St Pierre,

A l'honneur de prévenir MM. les médecins, pharmaciens et marchands de la ville et de la campagne, qu'il vient de recevoir un très grand assortiment de sangsues hongroises et suédoises, qu'il vend au prix très réduit comme ci-dessous:

Hongroises et Suédoises, par mille $70
do do par cent 10
mis—6

SANGSUES! SANGSUES!

Nouvellement arrivées.

25,000 Sangsues de premier choix, Hongroises et Suédoises, reçues par le steamer [illegible] et à vendre au dépôt général de BAPTISTE LOUBAT, No. 61, rue ROYALE, entre Conti et Bienville, [illegible] et en détail aux prix les plus modérés.

☞ Les plus grands soins et une attention toute particulière seront donnés pour remplir les ordres de la campagne. [illegible]—1an

COGNAC—5 1|4 Cognac R. Cahusac extra C. C. C.
10 1|8 " "
8 1|4 " Nartigne & Bigourdan
5 1|8 " "
5 1|4 " Gibus
10 1|4 " "
A vendre par F. SARCHO,
No 229, rue Vieille Levée,
[illegible] entre Dumaine & Dumaine.

EN débarquement du navire Active, arrivé de Bordeaux—
60 barriques vin rouge,
500 caisses vin rouge Margaux Medoc,
A vendre par J. J. TARDOS,
8 avril 43, Vieille Levée

JALAP—4 balles Jalap du Mexique, venant d'être débarquées du brick Mexicain Esperanza, à vendre en Douane ou droits payés par
CABALLERO & BASUALDO,
Rue Vieille-Levée, No 46, entre Douane et Bienville.
9 avril

SALSEPAREILLE—41 balles salsepareille du Mexique, venant d'être débarquées du brick Mexicain Esperanza, en magasin et à vendre, en lots au gré des acheteurs, par CABALLERO & BASUALDO,
Rue Vieille Levée, No 46, entre Douane et Bienville.
9 avril

EN débarquement du navire Iola Wyllis de Bordeaux
12 barriques vin blanc,
18 tierçons vin blanc,
40 barriques vin rouge pour familles.
A vendre par E. DECHAMPS,
5avril 20, rue St-Louis.

WHISKY—30 barils vieux whisky Bourbon.
10 caisses London Old Tom gin.
40 caisses Calhoun whisky
100 caisses Voldness shiedam schnapps. A vendre par
T. BAILLY BLANCHARD Jr.,
4avril—15f 39 Vieille-Levée.

EN Douane,
20 octaves eau-de-vie Rochelle, 4me preuve,
25|4 pipes " cognac, Ed Joslin,
50|4 " " Ch. Jobé & Co.
20|4 " vieux cognac, J. Carle.
A vendre par X. LAMBERT,
20 mars— rue des Magasins, No. 57.

Sucre de la Havane.

700 Caisses sucre blanc, sucre jaune et sucre brut, en débarquement du brick A. A. Chapman, arrivé de la Havane, à vendre par S PLASSAN,
27 mars rue Vieille Levée, Nos 38 et 40

SUCRE de la Havane—200 caisses blanc, jaune et brun, en magasin et à vendre par
E. TROISGROS, 16 rue de la Douane,
19 avril entre Chartres et Vieille Levée

SUCRE de Philadelphie—150 barils de sucre concassé de Philadelphie, en magasin et à vendre par
E. TROISGROS, 16 rue de la Douane,
19avril entre Chartres et Vieille Levée

CIGARES de la Havane—200,000, marques et grosseurs assorties, en magasin et à vendre par
E. TROISGROS, 16 rue de la Douane,
19 avril entre Chartres et Vieille Levée

VENTES A L'ENCAN.

Mais! Mais! Mais!

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

MERCREDI, 8 mai 1861, à 11 heures du matin, il sera vendu, pour le compte de qui il appartiendra, sur la Levée, Premier District, entre les rues Poydras et Lafayette—

700 sacs de mais, en débarquement des bateaux à vapeur John Walsh et Imperial.

Conditions—Comptant. 8 mai

Mais! Mais! Mais!

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

JEUDI, 9 mai 1861, à 10 heures du matin, il sera vendu, pour le compte de qui il appartiendra, sur la Levée, Quatrième District, au pied de la rue Birch (cinquième)—

P. & C.—2,100 sacs de mais légèrement avarié sur le chaland Rhoads.

Conditions—Comptant. 8mai

Stock de Marchandises de fantaisie et de fonds.

PAR E. ROGER & Co., encanteurs.

JEUDI, 9 mai, il sera vendu à 10 heures, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée—

Le stock entier d'un magasin consistant en 257 lots articles de fonds et de fantaisie comprenant un grand et bel assortiment.

—AUSSI—

Vitrières, comptoirs, tabourets, &c.

Conditions—A la vente. 8 mai

VENTE SANS RESERVE

112 paniers, 20 tonneaux et 5 caisses Faïence, Poterie, Verrerie et Porcelaines anglaises et françaises.

PAR E. ROGER & Co., encanteurs.

VENDREDI, le mai, il sera vendu à 10 heures au magasin d'entrepôt, [illegible] aux [illegible] Front et Fulton, entre les rues Girod et Lafayette, Premier District—

112 paniers, 20 tonneaux et 5 caisses Faïence, Poterie, Verrerie et Porcelaines françaises et anglaises, comprenant un assortiment considérable et magnifique d'articles de la célèbre maison de Goerr & Pengee, de Leugton, Staffordshire et des meilleurs [illegible] que [illegible] le tout choisi spécialement pour ce marché.

☞ Les catalogues contenant une description exacte seront prêts quelques jours avant la vente et on pourra s'en procurer au bureau des encanteurs, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée.

Conditions à la vente. 3m

Magnifiques Meubles en bois de Rose et en Acajou, Services en Argenterie plaquée, Vieux Vins fins.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur.

Bureau, 74, rue de Chartres

JEUDI, 9 mai, à 10 heures et demie, il sera vendu sur les lieux, au coin des rues Esplanade et Burgundy, sans aucune réserve quelconque.

Le contenu de la dite résidence, comprenant un magnifique assortiment de meubles fait en ville, tels que: ameublement de salon en bois de rose recouvert en damask rose, tables de centre en bois de rose, rideaux en damask et en mousseline brodée, pendules, tableaux, glaces françaises, tables à extension en acajou, chaises en acajou et en rotin, armoires à glaces françaises, bureau avec dessus en marbre, du lavabo dessus en marbre, matelas de mousses, crins et à ressorts tapis Bruxelles, verrerie fine, porcelaines, ustensiles de cuisine, etc.

AUSSI

Un splendide service en argent plaqué consistant en une cafetière, coquetier, pot au lait, urne à thé et 15 autres pièces.

AUSSI

400 bouteilles de vieux vins extra fin 6 mai

Propriété, rue de l'Esplanade.

PAR CHAS E. FORSTALL, encanteur,

Bureau Passage de la Bourse No 9.

IL sera vendu samedi 11 mai 1861, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale entre Douane et Canal.

Un lot de terre mesurant 22 pieds de face à la rue de l'Esplanade entre les rues Gravier et Marais, sur 58 pieds de profondeur, attenant; jusqu'à la ligne de la rue Kerlerec [illegible] une maison [illegible], avec [illegible], chambre à [illegible], poulailler, water works, latrines, jardin, arbres fruitiers &c.

Voir le plan à la Bourse.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de $4,333 33 1|3 ainsi que des intérêts à pour cent de 20 mars 1860, à deux et trois ans de la balance comptant. Les bâtisses devront être tenues assurées et la police transférée au vendeur.

Acte de vente pardevant A Ducatel [illegible] 8 mai

Succession de veuve Joseph Castanedo, née Marie Rose Ramis—No 17,555.

Joseph Castanedo vs ses co-héritiers pour opérer un partage, &c

PAR CHS. E. FORSTALL encanteur,

No 9 Passage de la Bourse.

IL sera vendu jeudi [illegible] mai [illegible] à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale entre Canal et Douane, en vertu d'un jugement rendu par l'honorable P. H. Morgan, juge de la Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, le [illegible] avril 1861—en propriétés et biens suivants appartenant à la susdite succession, savoir:

1o—UN LOT DE TERRE situé dans le Troisième District de la ville, formant l'encoignure des rues Esplanade et [illegible] dans l'îlet renfermé par les rues Esplanade, Kerlerec, Johnson et Kerlerec mesurant 27 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue de l'Esplanade, 35 pieds 7 pouces de face à la rue [illegible] appartenant à M. [illegible] [illegible]

2o—Un lot de terre situé au même [illegible] et compris dans l'îlet renfermé par les rues [illegible] Claiborne, Bayou Road [illegible] Bayou et Esplanade, désigné par le No 7.

3o—Le lot No 7, mesurant 32 pieds de face à la rue de l'Esplanade, 34 pieds 2 pouces de [illegible] au chemin du Bayou, [illegible]

4o—Le lot No 8 [illegible]

5o—Le lot No 2 mesure 6 pieds de face à la rue de l'Esplanade, 6 pieds de face au chemin du Bayou, 37 pieds de [illegible]

6o—Le lot No 3 [illegible]

7o Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville [illegible] Rempart et St-Philippe [illegible] en briques [illegible]

Cette propriété est louée à la raison de $65 par mois, jusqu'au 3 septembre 1862.

8o—Un lot de terre situé dans le même District, faubourg Tremé, dans l'îlet renfermé par les rues Robertson, Claiborne, St-Anne et Dumaine, mesurant 33 pieds de face à la rue Robertson, 33 pieds 4 pouces 2 lignes de largeur sur la ligne du fond, sur 114 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur; ayant quatre chambres galerie et cabinet, et dessus l'escalier conduisant aux mansardes, divisées en deux chambres au rez-de-chaussée et de deux chambres au [illegible]. Une autre bâtisse [illegible] trois pièces, cour carrelée, deux portes de cour, deux hydrants, hangar, citerne, latrines, &c. Le tout divisé en deux locations [illegible] $50 par mois.

Ensemble 45 actions réduites à 42, de la Banque des Citoyens de la Louisiane, [illegible] quelles un stock note de $11,[illegible] et de 20 cts est remboursable le 1er janvier 1864.

Le tout d'après les plans déposés au bureau de l'encanteur.

Conditions—Pour les propriétés 1o 2o 3o 4o 5o 6o 7o, decrites,—Un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit.

Pour la propriété 8o et dernièrement décrite,—l'acquéreur assumera le paiement d'un stock note dû à la Banque des Citoyens de la Louisiane ou renouvelable au 1er janvier 1862 s'élevant à la somme de $1,[illegible] et la balance UN TIERS COMPTANT et par [illegible] à 1 et 2 ans de crédit, le tout en billets portant 6 pour cent d'intérêt par an de date et jusqu'à parfait paiement à échéance, garantis par privilège, vendeur et hypothèque spéciale sur les propriétés vendues.

Les bâtisses devront être assurées pour le montant de leur valeur et par [illegible] des billets.

Les polices devront être transférées à l'administrateur et les billets devront être fournis par coupons à la convenance des parties intéressées.

Acte de vente pardevant H. Pedesclaux, not. pub.
15 avril—25—1er mai 2 16

AVIS.

M. ANTOINE DUBUC,

SECRETAIRE DE LA FABRIQUE DE L'EGLISE ST-LOUIS DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Bureau No 4, place St-Antoine,

INFORME le public, ainsi que ses amis et connaissances, qu'il s'est intéressé avec M. J. BONNOT dans le magasin de fournitures d'enterrements et services funèbres, situé rue Ste-Anne, entre Chartres et Royale No 51—lequel sieur BONNOT vient de recevoir par les derniers arrivages de PARIS et de LONDRES, des

GARNITURES et INSTALLATIONS NOUVELLES,

blanches et noires, pour

CHARS FUNEBRES et CORBILLARDS,

dans un genre nouveau style européen, ainsi que tous articles concernant les funérailles, tels que garnitures de velours, drap et soie avec franges extra, plaques de dessus et de côté, guirlandes, [illegible], crucifix, vierges, filets et ornements de toutes sortes, ainsi que des objets pour deuil qu'il vendra à très bas prix.

M. J. BONNOT profite de cette occasion pour informer le public et ses amis, ainsi que ceux de M. DUBUC, que sans se flatter, il croit pouvoir maintenant fournir pour les enterrements &c., à ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance, les plus grands

Chars funèbres et Corbillards,

les plus beaux et mieux ornés de la ville, et installés dans le style le plus récent de PARIS et de LONDRES, mieux et à meilleur marché que tout autre, et aux associations charitables de bienfaisance à un tiers de moins, tout ce qui concerne les funérailles, tels que cercueils métalliques de toutes grandeurs, doublés en plomb et en zinc, recouverts en velours, satin, alpaca [illegible], de toutes sortes; acajou, noyer et bois ordinaire; grands et petits corbillards, voitures, [illegible], billets d'invitation, ainsi que tout ce qui a rapport aux enterrements, etc.

Le sieur BONNOT s'occupera, aussi de la construction, de l'ouverture et clôture des

TOMBES et FOURS dans le cimetière St-Louis.

Il se rendra aux domiciles des familles qui voudront bien placer leur confiance en lui ou auront besoin de ses services quand les nécessiteront; en un mot, il veillera à ce que tout ce qui a trait aux enterrements et services funèbres soit régulièrement fait et à la satisfaction de tous.

M. JEAN BONNOT s'occupera de la commande du clergé de la cathédrale St-Louis, ainsi que de toutes les autres églises de la ville, pour les familles qui ne désireront pas engager le clergé de ladite Cathédrale pour les enterrements, &c. 15 fev—6m

J. BONNOT,

ENTREPRENEUR

De Pompes Funèbres,

Emploie et vend à son établissement, rue Ste-Anne, entre Chartres et Royale,—les cercueils métalliques de Fisk et autres facteurs, ainsi que ceux en acajou, noyer et autres bois et doublés en plomb, zinc, &c., &c.

Magasin

51......Rue Ste-Anne......51

3 fév—6m

HUILE D'OLIVE—350 paniers huile Avignon Ainé et fils, Nice, d'importation récente, à vendre par
W. H. VREDENBURG,
8 avril No. 36 Vieille-Levée.

EN magasin et à vendre par M. A. CALONGNE—4 barils huile de charbon en gros et en détail, 205 à 207 rue Royale, encoignure Dumaine. 28mars

CIGARES de la Havane—61,000 Londres et Regalias, des marques du Globo et Intimidad, en débarquement de la Habana et à vendre par
E. TROISGROS, rue de la Douane
20mars No 16, entre Chartres et Vieille Levée.

AMORCES—5 caisses amorces canadiennes et fondues F. I. et G. D., à vendre par
BERNARD TURPIN,
avril—15 98 rue Vieille Levée.

SARDINES à l'huile—40 caisses de 100|2 Rodel, 150 caisses de 100|4, Rodel, J. Colin, Ve Rosier.
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr,
4 avril—15f 39, Vieille Levée.

GENIEVRE de Hollande—40 pipes de la marque Steamboat, de Ryubende & Zonen, en douane, à vendre par W. H. VREDENBURGH,
8 avril No. 36 Vieille-Levée.